L'ÉPICENTRE

L'ACTU ÉCO. & SOCIÉTALE
DU VAL DE LOIRE

TALENTS SENIORS : L'APEC FORME DES DUOS GAGNANTS

(Lire P.6)

ENTREPRISES
MECAFERRY : LA MÉCANIQUE NOUVELLE GÉNÉRATION

TRANSITIONS
LA PISCINE DE DEMAIN PEUT-ELLE ÊTRE ÉCOLO ?

DOSSIER
SÉCURISER L'ENTREPRISE. UN BIEN SI PRÉCIEUX !

© Yves Trousseau, APEC Centre-Val de Loire

Gratuit **#203**
Mai / Juin 2023 édition du Loir-et-Cher

www.lepicentre.online

TRÉSORS D'ARCHIVES

Exposition

du 6 avril au 30 juin 2023

EXPLOREZ LES FONDS DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Archives départementales

77 rue Réaumur - Vineuil

Entrée libre du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h

Plus d'information sur **culture41.fr**

Loir&Cher
LE DÉPARTEMENT

© altitudevisual

ÉDITO

Mai / Juin 2023
ÉDITION DU LOIR-ET-CHER
Gratuit
#203
www.lepicentre.online

Groupama Up /
Espace entreprises,
2 avenue de Chateaudun
CS1319 - 41013 Blois Cedex
02 54 74 30 39

PRÉSIDENT
François Delaisse

DIRECTRICE DE PUBLICATION
Delphine Sergheraert
direction@lepicentre.online
06 45 76 38 62

RELATIONS EXTÉRIEURES
Philippe Duisit
06 33 22 43 19
Guillaume Malbo
06 33 12 77 56

CONTACTS COMMERCIAUX
Philippe Massicot
06 45 76 98 51
Denis Labrune
06 86 70 03 85

IMPRESSION
Fabrègue Imprimeur

GRAPHISME
DCO'M Sabine Virault
06 83 05 56 51

MAQUETTE
Culture Com

RÉDACTEURS
Estelle Cuiry,
Stéphane De Laage,
Bruno Goupille,
Johann Gautier
Laëtitia Piquet
Sophie Manuel
Frédéric Fortin
Maxence Yvernault
Émilie Marmion
Camille Colloch

LES ÉDITIONS DE L'ÉPI - S.A.S.
Au capital de 10 000 euros
Siret 53804876000028
Dépôt légal & parution
ISSN 2110-7831

Toute reproduction complète ou partielle du contenu de ce journal est interdite sauf accord préalable de la direction.

IMPRIM'VERT

PEFC 10-31-1188

Depuis le début de la crise sanitaire, 2023 ne fait pas exception aux trois années qui l'ont précédée. Les matières premières sont de plus en plus rares et de plus en plus chères. Emmanuel Macron prévient les Français : « *Ça va être dur jusqu'à la fin de l'été* ». Quand un chef d'entreprise reçoit la ressource tant attendue, son fournisseur ne se fait pas attendre pour réclamer son dû. Aux retards de paiement, s'ajoute le remboursement du Prêt Garanti par l'État (PGE).
Outre ces considérations purement économiques, la population française s'est divisée sur la question de la réforme des retraites et plus particulièrement celle de l'âge légal de départ à la retraite. Les nécessités économiques entourant cette réforme ont été peu et mal expliquées par le gouvernement, diront certains. Mais, derrière cette fracture de la société française, ce sont finalement des considérations sociales qui sont ressorties. Beaucoup se posent la même question : suis-je prêt à travailler jusqu'à 64 ans ? Voire plus si j'ai commencé à travailler tard…

L'emploi des seniors devient alors un enjeu de taille pour nos pouvoirs publics. Pour cela, des initiatives locales fleurissent, à l'image de l'APEC qui développe le dispositif de mentorat « *Talents Seniors* » pour que ces cadres expérimentés retrouvent le chemin de l'emploi. Et quand ces cadres seniors retrouvent du travail, certains s'engagent dans le réseau ECTI. Ils transmettent alors leurs compétences et accompagnent étudiants, entrepreneurs et collectivités locales. Un cercle vertueux entre les jeunes et les cadres seniors, au chômage ou en activité.

S'il y avait un lien entre emploi des seniors et sécurité de l'entreprise - le thème de notre dossier du mois – il serait un peu tiré par les cheveux, me direz-vous. Et pourtant… On le sait, le marché de l'emploi actuel ne pourrait être plus tendu. Aujourd'hui, la pénurie de main d'œuvre dans certains secteurs est telle que se séparer d'un cadre senior, expérimenté et fidèle serait se tirer une balle dans le pied pour n'importe quel chef d'entreprise qui prendrait cette décision. Et si, finalement, sécuriser ou protéger son entreprise revenait aussi à réussir à garder ses propres salariés et à capitaliser sur ses ressources internes, qu'elles soient humaines, intellectuelles ou matérielles ? À méditer…

Bonne lecture,

La rédaction

SOMMAIRE

6 À LA UNE

TALENTS SENIORS :
L'APEC FORME DES DUOS GAGNANTS

7 ACTUALITÉS

LA PROMESSE D'ESCAPADES LIBRES AVEC EVAD'TOI

RAPHAËL GELIN :
LA MÉCANIQUE NOUVELLE GÉNÉRATION

© Mecafery

10 ACTUALITÉS

BIENVENUE DANS L'UNIVERS ENCHANTÉ DE LA BISCUITERIE DE CHAMBORD

LA SECONDE VIE DU HARAS DE BLOIS

EMPLOI FORMATION

32 LE DOSSIER

SÉCURISER L'ENTREPRISE,
UN BIEN SI PRÉCIEUX !

41 RENCONTRE

ANNIE HUET
ET SES RENCONTRES
DU TROISIÈME TYPE

42 GASTRONOMIE

DES NOUVEAUX ÉTOILÉS
EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

© Studio 204

46 TOURISME

L'UBÉRISATION DU SECTEUR TOURISTIQUE EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

24 LE MAG

L'INTERVIEW PAUSE CAFÉ DE Carole Honigmann

EN PRATIQUE Stratégie financière 2023 : des solutions pour progresser malgré tout

MANAGEMENT RH Salariés boomerang : partir pour mieux revenir

TRANSITIONS Manquera-t-on d'eau cet été ?

Un nouveau président pour la CPME 41

En mars dernier, Laurent Kopp a cédé sa place de président à Franck Bataille. Ce dernier entend bien faire évoluer la CPME avec ses valeurs et dans ses domaines de prédilection.

« Très tôt, j'ai voulu écrire ma propre entreprise, je suis fait pour être un entrepreneur ». À l'aube de la cinquantaine, le Dieppois d'origine possède déjà une solide expérience professionnelle avec plusieurs entreprises créées et dirigées. Venu à Blois pour ses études, il s'y est finalement installé tout en travaillant dans l'univers de l'informatique, du numérique, du digital ou de la « tech », comme on dit. *« J'ai suivi l'évolution de mon métier et proposé aux entreprises mes services dans ce domaine qui se transforme énormément »*, témoigne-t-il. Il est également président de l'association Loir-et-Cher Tech qui œuvre pour démocratiser l'usage du numérique.
Rassembleur, son leitmotiv est de renforcer la collégialité entre les adhérents de la CPME, tout en poursuivant le chemin tracé par ses prédécesseurs et la ligne directrice au niveau national.
Avec le nouveau conseil d'administration, composé de trente-trois membres, il souhaite renforcer les liens sur le terrain. Cet exercice s'illustrera par le déploiement de rencontres-déjeuners où seront invités les dirigeants des entreprises et les élus du territoire, aux côtés des représentants de la CPME 41. Le but étant d'instaurer un temps d'écoute et de dialogue, pour prendre connaissance des problématiques du quotidien. *« C'est important de récolter les informations pour ensuite les faire remonter en préfecture ou à Paris »*, témoigne le président.
La CPME garde ainsi le cap sur sa première mission, celle de défendre et de protéger les intérêts des petites et moyennes entreprises. *« Nous travaillons par exemple avec l'APST sur des ateliers de prévention de la santé des dirigeants »*, illustre Sabrina Laugé, la secrétaire générale.
Sur d'autres enjeux comme celui du passage obligatoire à la facturation électronique, la CPME est aux aguets pour fournir une boîte à outils qui facilitera la vie des chefs d'entreprises. Dans ce domaine, nul doute que son nouveau président, Franck Bataille, sera un atout pour accompagner la digitalisation des petites et moyennes entreprises.

Émilie Marmion

Le lancement de « Femmes du Medef 41 »

Rien de mieux que le 8 mars, journée hautement symbolique, pour inviter les femmes dirigeantes ou cadres-dirigeantes au lancement de ce nouveau réseau. *« Nous n'avons rien inventé,* explique Audrey Dialo, la chargée de développement qui sera aux manettes de son animation. *Cette initiative, qui se déploie partout en France, existe depuis 2019 et a été impulsée par Dominique Carlac'h, vice-présidente du Medef national »*.
C'est dans le restaurant Amour Blanc que s'est jouée cette première rencontre, autour d'un déjeuner convivial pendant lequel une vingtaine de femmes ont fait connaissance et exprimé leurs besoins. Ainsi, tous les trimestres, elles se retrouveront lors de cette parenthèse, une pause dans leur quotidien souvent bien chargé pour respirer et s'inspirer.
Audrey Dialo annonce la couleur : *« chaque rencontre changera de format, je n'aime pas faire deux fois la même chose. On ira visiter des entreprises, il y aura des témoignages de personnes inspirantes, des ateliers autour de la gestion de conflit ou du temps par exemple »*. L'état d'esprit de ce club se veut dans la proximité et dans la sororité avec beaucoup d'échanges libres.
Pour Pierre-Axel Parodat, le président du Medef 41, *« ce réseau participe entièrement au Faire Mouvement souhaité par l'organisation. Femmes du Medef 41 apporte de la nouveauté et va bousculer les lignes. Dans un monde de l'entreprise encore très masculin, il est temps d'apporter de la complémentarité, les femmes ont la capacité d'apporter des subtilités que les hommes n'ont pas forcément »*.
Pour participer aux prochaines rencontres, vous pouvez vous renseigner à **contact@medef41.fr** ou en téléphonant au **02 54 52 41 40**.

Émilie Marmion

Réseau PRAXY
CAP RECYCLAGE
Où nous trouver ?
COMBUSTIBLE SOLIDE DE RÉCUPÉRATION
Notre solution de **valorisation** des matières complexes issues **des activités économiques**
+ de valorisation
+ alternative durable à l'enfouissement
+ substitution énergies fossiles
− de rejets de CO2
Esvres (37)
Saint-Amand-Longpré (41)
Saint-Georges-sur-Eure (28)
Saint-Denis-Lanneray (28)
cap.recyclage@chavigny.fr
© CAP RECYCLAGE, tous droits réservés.

Talents Seniors : l'APEC forme des duos gagnants

Pour remettre sur les rails de l'emploi les cadres expérimentés, l'APEC développe le dispositif de mentorat « Talents Seniors ». Isabelle et Thierry témoignent.

Comme dans la chanson parodique des Inconnus, Isabelle a les yeux bleus. Mais, à 54 ans, elle a surtout beaucoup de mal à retrouver un emploi de cadre. Voilà près de deux ans, brièvement interrompus par des missions ponctuelles, qu'elle recherche un poste de responsable en ressources humaines, son secteur de prédilection. Pendant douze ans, Isabelle Ridet a exercé des responsabilités de cette nature, en y ajoutant des tâches de comptabilité et d'informatique, dans une association du secteur familial et social du Loiret. Elle a quitté cette entreprise en 2021 pour une direction d'établissement dans le domaine du handicap qui n'a pas pu se prolonger.

Huit retours à l'emploi sur dix

C'est lors d'un entretien avec son conseiller de l'APEC (Association pour l'Emploi des Cadres) que le dispositif « Talents Seniors » lui a été présenté en début d'année. *« J'ai été séduite par cette idée qui consiste à former un duo entre un cadre senior en recherche d'emploi et un autre cadre, ou dirigeant, en activité »*, explique-t-elle. Cette formule de mentorat a fait ses preuves dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Hauts-de-France où elle a été initiée en 2019. Grâce à un accompagnement d'une durée moyenne de six mois, huit « mentorés » sur dix retrouvent un emploi. Le dispositif est progressivement adopté par les autres régions, comme en Centre-Val de Loire où le lancement a donné lieu à une manifestation officielle le 9 mars dernier à Orléans. Ce jour-là, trente duos ont été formés et ont signé une charte de mentorat sous les yeux de Cyrille Longuepée, déléguée régionale de l'APEC, et de nombreuses personnalités.

Engagements pour l'inclusion

Thierry Commeyras était présent et il a signé avec Isabelle Ridet, le document qui lui confie la responsabilité de « mentor ». Le directeur du site Honda France Manufacturing d'Ormes est aussi élu à la CCI du Loiret et à l'UIMM. *« À titre personnel et professionnel, je m'engage beaucoup pour toutes les initiatives qui peuvent favoriser l'inclusion*, explique-t-il. *Par exemple, nous participons à la semaine du handicap et nous formons des jeunes issus des quartiers défavorisés ou en rupture scolaire. »*
Conformément à leur charte de mentorat, Isabelle et Thierry se sont rencontrés d'abord pour se connaître et ensuite pour définir une stratégie. *« Nous avons discuté sur la formulation du CV, les atouts à mettre en avant et les natures de postes à rechercher »*, résume Thierry Commeyras qui a déjà commencé à sonder son réseau pour repérer les potentiels employeurs. Isabelle et Thierry vont continuer à échanger et à affiner leurs recherches en espérant un heureux aboutissement.

Bruno Goupille

Isabelle Ridet et Thierry Commeyras se rencontrent régulièrement pour avancer sur la stratégie de recherche d'emploi.

Les cadres au chômage sur-représentés

Isabelle Ridet et Thierry Commeyras ont signé leur contrat le 9 mars à Orléans en présence de Cyrille Longuépée, déléguée régionale de l'APEC.

« 30 ans de carrière, c'est un beau début ! » : le slogan étalé sur une affiche pourrait sonner comme une provocation en ces temps de contestation sur l'âge de la retraite. Il n'en est rien. La formule est signée par l'Association pour l'Emploi des Cadres (APEC) et s'adresse aux potentiels recruteurs de cadres seniors. Ils ne sont pas nombreux car si le taux d'emploi des cadres de plus de 50 ans a progressé, il n'atteignait que 56% en 2021. La région Centre-Val de Loire ne fait d'ailleurs pas figure de modèle en la matière avec un taux de 48%, inférieur aux autres régions.
Ce sous-emploi des cadres expérimentés se retrouve dans les statistiques de Pôle Emploi où ils représentent 36% des demandeurs d'emploi de plus de 50 ans. 72% d'entre eux ne se retrouvent pas dans les offres proposées et 90% estiment que leur âge nuit à un possible recrutement.

La promesse d'escapades libres avec Evad'toi

Un nouvel opérateur du tourisme vient de s'installer en Loir-et-Cher. Depuis le printemps 2023, Nicolas Bénéville propose une activité très en vogue et recherchée, celle de la location de vans aménagés.

L'ingénieur automobile a profité d'une restructuration au sein de son entreprise pour changer de voie professionnelle et se lancer dans cette nouvelle aventure. *« J'avais envie de partager la sensation de liberté du voyage en van. Depuis 5 ans, nous sillonnons les routes en famille, à bord de notre Trafic aménagé sommairement »*. Après une formation de huit semaines à la Maison des entreprises pour élaborer son projet d'entreprise, étudier le marché, trouver son modèle économique, il est fin prêt à se lancer. Reste une petite difficulté, celle du délai de commande des véhicules. Il est vrai que l'engouement de ces dernières années pour le voyage nomade est tel, que les fabricants et aménageurs s'en trouvent un poil débordés. *« J'aurais pu tenter d'aménager moi-même, mais je souhaitais proposer des vans tout confort, ceux-là disposent d'un niveau d'équipement et de finition haut de gamme »*.

Outre la qualité des véhicules, Nicolas propose des services supplémentaires bien utiles pour que les vacances soient parfaites, comme la livraison de repas en bocaux ou en retrait chez des partenaires. Différentes gammes sont proposées, du producteur local à celui du restaurant étoilé. On y retrouve, en majorité, des produits locaux que l'on peut parfois déguster directement sur le lieu de production ! *« Dans le partenariat conclu avec certaines fermes, nous proposons de les visiter et de passer la nuit sur place »*, explique le dirigeant. Cette expérience permet ainsi aux voyageurs de s'imprégner davantage du terroir et de bénéficier d'un cadre nature et autorisé pour stationner. Evad'toi fournit des itinéraires et des points de chute entre deux étapes, dans des cadres atypiques et sauvages spécialement repérés et réglementaires.

D'autres services sont disponibles, comme la location de vélos électriques, d'une douche solaire, d'un auvent, etc.
Et quand votre escapade prend fin, Nicolas reprend le van où vous voulez, dans un rayon d'une heure autour de Blois (comme pour votre prise en main). Pratique pour reprendre le train ou votre route là où vous l'avez laissée.

Informations pratiques :
*Réservations en ligne sur **evad-toi.fr***
07 61 25 46 74
contact@evad-toi.fr

Émilie Marmion

Raphaël Gelin : la mécanique nouvelle génération

À seulement 31 ans, le Vendômois Raphaël Gelin vient de reprendre la société blésoise Mecaferry. Une ambition récompensée par le Réseau Entreprendre Loire Vallée, le Réseau Initiative Loir-et-Cher et le Cap Reprise de la Région Centre-Val de Loire.

© Mecaferry

Laëtitia Piquet : *Quel parcours avez-vous suivi ?*
Raphaël Gelin : *J'ai commencé à 16 ans en apprentissage dans la société Project à Vendôme où j'ai passé un BEP et un bac en 3 ans avec le CFA de la Chapelle-Saint-Mesmin. Puis, j'ai travaillé un an, toujours chez Project. Ensuite, j'ai repris mes études pour faire un BTS en apprentissage au CFA du Mans.*

LP : *Et d'où vient votre envie d'entreprendre ?*
RG : *Déjà par mes proches, ma famille qui sont dans l'entrepreneuriat. Mes parents eux-mêmes sont commerçants. Ce goût plus déterminé de créer, d'assumer.*

LP : *Comment passe-t-on de l'envie d'entreprendre à sa concrétisation ?*
RG : *Il faut se lancer ! Ce qui m'a aidé : au-delà d'avoir un métier, je pratique ma passion et, ma passion, c'est la mécanique. C'est une chance. Ce qui m'a permis de ne pas me poser trop de questions et d'avancer.*

LP : *Avez-vous été accompagné dans votre reprise d'entreprise ?*
RG : *Pendant 5 ans, j'ai cherché une société avec l'aide de la CCI 41. Et puis, j'ai suivi quelques formations sur la comptabilité et la gestion d'entreprise faites par la CCI. On a vu une dizaine de boîtes, on a parcouru la France pour que je me retrouve chez moi, à Blois.*

LP : *Comment expliquer ce laps de temps avant de signer pour Mecaferry ?*
RG : *D'abord, je souhaitais un atelier comme il y en a beaucoup, où on fait tout tout seul. En attendant de le trouver, j'ai continué à travailler et je me suis aperçu qu'il fallait un minimum de structure et de puissance pour travailler avec des donneurs d'ordre. J'ai donc revu mon business plan. Et puis, avant Covid, ceux qui souhaitaient vendre n'étaient plus vendeurs parce que l'activité était tellement importante qu'ils gagnaient beaucoup d'argent. Avec la Covid, les sociétés avaient des PGE, des dettes… et leur prix était pharaonique alors qu'elles ne valaient plus rien. Je me suis positionné début 2021 pour une société dans le Sud du 41. J'ai découvert des dettes cachées et j'ai annulé. Deux jours plus tard, j'ai rencontré Mecaferry. J'ai repris la société, il y avait 2 collaborateurs et aujourd'hui on est 5.*

LP : *Et justement Mecaferry, c'est quoi ?*
RG : *On travaille principalement pour l'aéronautique, l'armement, le naval, du médical, de l'agricole… La chance de Mecaferry, c'est qu'elle a un panel de clients important, mais aucun ne représente plus de 20 % du chiffre d'affaires. Ce qui permet d'être souple et de s'adapter. On essaie de se positionner sur différents marchés et de ne pas rester figé sur un secteur. Aujourd'hui, je suis une démarche de développement commercial. Je suis l'homme à tout faire de la société. J'aimerais avoir un produit propre ou une niche. Pour se démarquer, il faut aller chercher des prix, de la qualité et de la réactivité.*

LP : *Comment voyez-vous l'avenir ?*
RG : *Aujourd'hui, comme on a du mal à recruter, il faut voir les choses différemment. Il faut continuer à recruter, mais il faut aussi pallier ça. Il faut qu'on investisse sur des robots. On est penché sur l'industrie du futur, le 4.0. On est équipé de trois machines avec robot et à chargement automatique. Je pense qu'il est plus facile de trouver des techniciens que des opérateurs.*

https://www.mecaferry.com

Laëtitia Piquet

> *« Je me suis aperçu qu'il fallait un minimum de structure et de puissance pour travailler avec des donneurs d'ordre »*
>
> *Raphaël Gelin*

COSIPS 41 : le comité d'entreprise qui met en lumière le Loir-et-Cher

En mars dernier, Didier Hauchard a lancé le site internet de COSIPS 41, le premier comité d'entreprise en ligne destiné aux professionnels de santé libéraux et aux indépendants du Loir-et-Cher.

Didier Hauchard habite dans le Loir-et-Cher depuis 1997. Marié, son épouse est médecin ORL libérale à Vineuil depuis deux ans. Entré au Leroy Merlin de Blois lors de l'ouverture du magasin en 2016, Didier est élu au Comité Social et Économique (CSE) pendant cinq ans. Depuis, le constat est clair : il n'existe pas de comité d'entreprise pour les libéraux, « *alors qu'ils bossent comme des dingues* », lance Didier.

En mai 2022, il quitte Leroy Merlin pour se lancer dans l'aventure entrepreneuriale et créer COSIPS 41. Six lettres pour désigner la Communauté d'Œuvres Sociales Indépendants et Professionnels de Santé. Celle-ci se veut « *une vitrine du Loir-et-Cher,* poursuit Didier. *Il y a plein de choses à faire dans notre département.* »

Pour ceux qui adhèrent à COSIPS 41, l'accès aux réductions coûte 99 € par an et par personne.

Côté partenaires, c'est gratuit, mais ils s'engagent à proposer une remise aux adhérents de COSIPS 41. La moitié des offres sont à l'échelle nationale. On retrouve notamment le Parc Astérix, Disneyland Paris, Center Parcs et Club Med. L'autre moitié représente les partenaires et les producteurs locaux. Parmi eux, on retrouve pour le moment les Maisons des vins de Chambord et de Cheverny, l'escape game Daedalus, les piscines de Blois et de Contres, les tisanes Mémé dans les orties, V&B, Feuillette, ou encore des restaurants, les adresses blésoises O'Blend et La Trouvaille.

Peu de temps après le lancement de son site internet, la demande émane aussi des TPE. Certaines, contactées pour devenir partenaires de COSIPS 41, se sont montrées également tout de suite intéressées pour devenir adhérentes et pour en faire bénéficier leurs salariés. L'avenir nous dira si COSIPS 41 deviendra un grand CE destiné à toutes les petites entreprises du Loir-et-Cher !

https://www.cosips41.fr/

Maxence Yvernault

Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo. #SeDéplacerMoinsPolluer

TOYOTA STA 41

11, rue des Guignières
41000 Blois
02 54 20 07 09
www.toyota-blois.fr

6, Av. Georges Pompidou
41200 Romorantin-Lanthenay
02 54 95 77 52
www.toyota-blois.fr/concessions/toyota-romorantin/

Bienvenue dans l'univers enchanté de la Biscuiterie de Chambord

La nouvelle boutique de Maslives est ouverte depuis quelques mois. Les secrets de la fabrication de ses gâteaux sont désormais accessibles en visite.

Sitôt la porte d'entrée passée, on ne peut que se laisser aller à un « waouh » d'émerveillement. Tel un monde imaginaire, vous entrez dans une autre dimension, celle de la gourmandise et de la valorisation d'un terroir. On sillonne à travers les podiums de présentation des gâteaux comme dans une forêt enchantée. L'héritage de la Sologne et des châteaux de la Loire est scénarisé du sol au plafond. La présentation des produits est soignée, l'équipe est accueillante et chaleureuse. C'est bien simple, on a envie de tout goûter et de remplir son panier des victuailles qui sentent bon.
Dans l'espace boutique de près de 400 m² se trouvent, bien entendu, toutes les références de la Biscuiterie de Chambord, mais aussi un millier d'autres produits (chocolat, thé, terrines, cadeaux-souvenirs, etc.). Parmi les produits du terroir, une place particulière a été accordée aux vins de Loire. Une belle cave voûtée dans laquelle se trouve un bar qui sera animé par des dégustations de producteurs locaux.

© Vincent Pelté

Mais la nouveauté de la reconstruction du site d'origine se trouve dans les coulisses, avec la présentation des étapes de la fabrication des gâteaux artisanaux. Après une mise en bouche qui plonge les visiteurs dans l'histoire et les saveurs de la biscuiterie, on découvre les secrets de la fabrication.
Une visite qui vaut le coup, à cinq minutes du château de Chambord.

Informations pratiques :
Visites guidées à 10 h et 14 h 30 du lundi au samedi
et à 14 h 30 le dimanche en été.
5 €/adulte – 4 €/enfant – Gratuit pour les moins de 6 ans
biscuiteriedechambord.fr

Emilie Marmion

Une année exceptionnelle pour Initiative Loir-et-Cher

Des prêts d'honneurs accordés en nombre pour les entreprises du Loir-et-Cher et une stratégie de développement territoriale ambitieuse, 2022 fait figure d'un tournant très positif pour l'association.

Avec 2,2 millions d'€ d'aides accordées en 2022 et 175 entreprises accompagnées, l'équipe des salariés et des bénévoles d'Initiative Loir-et-Cher n'a pas chômée. « *C'est plus 20 % que les années précédentes, on enregistre des chiffres records, qui sont même supérieurs au national* » se réjouit Florent Colliau, son président.

La croissance a été portée par l'évolution de la reprise d'entreprise (+ 36 % en nombre ; + 68 % en valeur avec 1 101 000 € d'aides accordées). Pour ce qui est de la création d'entreprise, l'association enregistre un même nombre de prêts pour un montant engagé légèrement qui est légèrement inférieur (74 créations – 722 500 €). Enfin, pour ce qui concerne le dispositif d'aide à la croissance des entreprises, il reste stable. Si les sollicitations pour les reprises et transmissions d'entreprises ont enregistrés des records, « *C'est un phénomène post-crise qui ne semble pas se poursuivre en 2023* », précise Élise Chevais, directrice de la structure depuis maintenant dix ans.

Côté équipe justement, l'embauche d'un quatrième chargé de mission, Clément Lescoat, est venu renforcer et soutenir les effectifs. « *Je souhaite leur rendre un hommage, ils font un travail remarquable. Je n'oublie les bénévoles, qui sont également très investis sur le terrain* » défend Forent Colliau. Impliqués dès les premiers rendez-vous, le lien et la confiance s'instaurent immédiatement avec les entrepreneurs, lesquels sollicitent de plus en plus un marrainage ou parrainage. La directrice de la structure en profite d'ailleurs pour lancer un appel : « *Aujourd'hui, plus de 40 % de nos bénéficiaires ont un parrain ou une marraine et le besoin est croissant. Nous*

recherchons donc encore des bénévoles pour satisfaire toutes les demandes ».

Outre le soutien financier par les prêts d'honneurs, première mission d'Initiative Loir-et-Cher, l'association s'est aussi distinguée ces derniers temps, pour ses autres actions territoriales. Par exemple, par le travail en commun mené avec l'Union des Métiers de l'Industrie de l'Hôtellerie, via la gestion de fonds mutualisés de revitalisation. Ou encore, par des missions d'animations économiques exercée au cœur des territoires avec les collectivités locales.

Des actions qui peuvent difficilement se mettre en place sans le soutien de leurs partenaires publics et privés. Ainsi toutes les collectivités de Loir-et-Cher, sans exceptions, soutiennent l'association, de même que tous les principaux organismes bancaires. Autre soutien non négligeable, Bpifrance qui a conventionné au national avec le réseau Initiative pour abonder à hauteur égale les montants investis dans le cadre des prêts d'honneur. « *Nous sommes devenus leur partenaire numéro un pour le soutien financier des TPE* » se félicite Florant Colliau, un président heureux, qui poursuit son mandat.

Émilie Marmion

La seconde vie du Haras de Blois

La reconversion du site hautement historique avenue Maunoury est en cours de finalisation. Un soulagement pour Guillaume Pautout de la SP2I de voir ce chantier, de plus de 7 ans, se terminer et une certaine fierté de donner une nouvelle vie à cet incroyable lieu.

Bâtiments des avocats Bretlim Fortuny et du Ciber.

Cette seconde vie commence réellement en mai 2014 lorsque la SP2I (société de promotion immobilière et d'investissement) qui réunit deux Blésois, Guillaume Pautout et Stéphane Chéné, signe le compromis de vente du site des Haras pour 2,2 millions d'euros. *« J'ai eu un coup de foudre pour ce lieu lors de la première visite. Aujourd'hui, je peux dire que c'est un beau projet. Cela fait presque 10 ans que je travaille dessus, il y a eu des hauts, des bas, mais j'ai toujours eu envie d'aller jusqu'au bout, le chantier devrait se clore à la fin de l'année 2023 »*, précise Guillaume Pautout.

Des habitations privées

Ce site de 2,5 hectares a connu une reconversion en trois grandes étapes. La première phase qui débute en 2015, a été la restauration et revente des maisons d'habitations des officiers construites dans un style architectural baroque typique de la fin du XIXe siècle, en tuffeau et briques, selon les directives de l'architecte blésois Jules de la Morandière (qui a aussi construit la Halle aux grains). Ce sera d'ailleurs son dernier chantier. En effet, le dépôt national d'étalons de Blois a été conçu en 1880, de type très fonctionnel pour l'époque avec un vaste corps d'écurie de 84 stalles, accosté de part et d'autre et perpendiculairement de deux pavillons de 18 box et légèrement en retrait et symétriquement, des logements des officiers, sellerie et maréchalerie. Cette première phase se clôture avec huit habitations privées et trois bâtiments d'affaires ; avocats Bretlim Fortuny, AJAssociés Blois - Mandateur judiciaire et la crèche les Zozios.

La deuxième étape a été la destruction du vieux manège, situé à l'arrière du Haras. À la place, quatorze logements neufs ont été construits sur un espace de 3 000 m². Chaque logement, livré en été 2019, est d'une superficie d'environ 120 m², et bénéficie d'un jardin et d'un parking. Un accès dédié a été créé au 10 rue de Signeulx pour ces logements.

Un espace santé

La troisième et dernière phase est l'aménagement des anciennes écuries. Il faut noter qu'en 1992, les bâtiments ont été inscrits au titre des monuments historiques. Cela impose des contraintes historiques et architecturales dans la reconversion, et plus spécifiquement sur la façade et la toiture. *« Notre premier projet de résidence hôtelière et de tourisme n'a pas pu voir le jour. Nous avons opté pour une nouvelle orientation : réserver 4 000 m² au domaine médical et paramédical »*, explique Guillaume Pautout. Le centre privé de médecine nucléaire (scintigraphie) du CIBER a été le premier à s'installer dans l'ancien haras, il reçoit ses patients dans ses nouveaux locaux depuis octobre dernier. Le cabinet de pédiatrie (anciennement Garcia) et un dentiste, sont déjà installés dans l'ancienne écurie. Le centre médical de Prévention et de Réadaptation Cardio et Pneumo 41 devrait y ouvrir son hôpital de jour prochainement. Les kinésithérapeutes, l'association dédiée aux Handicaps, les soins à l'enfance, la micro-crèche Grandi-ose, l'agence The Good Company s'installeront à l'automne prochain.

Pour conclure cette reconversion, il restera à faire les aménagements extérieurs, une entreprise prépare déjà le projet de ce parc classé. *« Les bâtisses de l'ancien haras ont une âme, on ne restaure pas des bâtiments anciens classés comme un chantier classique. Je suis très content de pouvoir donner une seconde vie à ce lieu »*, conclut Guillaume Pautout.

Sophie Manuel

Les anciennes écuries du Haras.

Quatorze logements neufs.

Un immobilier d'affaires dynamique dans le Loir-et-Cher

À la mi-mars, s'est tenue la traditionnelle présentation annuelle de l'étude du marché immobilier réalisée par Arthur Loyd Blois-Châteauroux à la CCI Loir-et-Cher. L'occasion de constater que le marché loir-et-chérien est de plus en plus attractif pour les investisseurs et porteurs de projets, notamment sur les sujets industriels et logistiques.

Pour Benoît Plumel, directeur de l'agence de Blois, cette étude de marché a pour vocation de pouvoir juger d'un dynamisme d'un territoire, de pouvoir le comparer à des villes et agglomérations de même taille, et d'observer les tendances du marché de l'immobilier d'affaires.
Estelle Seguret, consultante Bureaux et Locaux commerciaux, constate par exemple que les demandeurs ont été beaucoup plus attentifs au confort thermique et à la performance énergétiques des locaux. Certains ont choisi de diminuer leur surface commerciale ou de bureaux, pour privilégier le confort et « dessaler » la facture d'énergie... La demande s'est faite donc globalement sur un marché de petites surfaces (moins de 100 m²). La taille moyenne pour une location de bureaux est en effet passée de 147 m² en 2021 à 81 m² en 2022.Beaucoup de demandes également sur du neuf de 150m² mais très peu d'offres.

Les secteurs d'activités qui ont animé ce marché en 2022 ont été l'intérim et le tertiaire (assurances, mutuelles, professions libérales…). Les localisations les plus dynamiques : le secteur A10, véritable locomotive pour le tertiaire, avec des valeurs annoncées (180€/m² pour le neuf et jusqu'à 150m² pour du seconde main), qui avoisinent celles d'Orléans et ont même dépassées celles d'Angers sur certaines transactions. Suivie des quartiers Blois-Centre et Blois-Gare. Le quartier administratif et la Chaussée-Saint-Victor ont également des surfaces disponibles. Deux petits bémols venant ralentir le dynamisme du marché : un tiers du stock disponible n'est plus adapté au marché (manque d'accessibilité, par exemple) et le contexte actuel d'inflation des coûts de construction ne facilite pas la construction du neuf.

Concernant le segment « locaux d'activités, entrepôts & logistique », présenté par Ouarda Necib et Joël Marquet, on constate à l'inverse que les segments des grandes surfaces (supérieures à 1 000 m²) progressent en nombre et en volume, les taux d'intérêts 2022 étant encore très favorables en 2022. Ça ne sera probablement plus le cas en 2023. Il y a eu beaucoup de demandes pour de la logistique du dernier km sur le secteur Blois-Agglo mais l'offre reste limitée. Dès qu'un bien se libère, il se commercialise dans un délai record. Là aussi, les valeurs locatives et à l'achat progressent, en toute logique. Mais la logistique mobilise beaucoup de foncier pour un seul projet. À l'heure de la ZAN*, les élus sont plus regardants. *« Si j'accueille un projet logistique, je ne pourrais plus accueillir de PME »*. Alors, le prix des terrains est revu partout à la hausse, et pour les acheteurs, le prix et la fiscalité ne sont même plus un sujet, le seul sujet, c'est la disponibilité.
Au niveau des surfaces commerciales, sans surprise, la tendance est toujours au marché de la périphérie : peu de vacance commerciale et quand un local est disponible, il est vite repris. Le centre-ville lui est en pleine mutation. À Blois, par exemple, la rue du Commerce, habituellement trusté par les enseignes de prêt-à-porter, secteur qui souffre actuellement, a vu son taux de vacance augmenter, avec des valeurs locatives sur les emplacements n°1 qui sont donc actuellement revues à la baisse.

**Zéro Artificialisation Nette des sols*

100% SERVICE
100% QUALITÉ
Une signature de **référence** pour tous vos projets
7/7 - 24h/24

PELLÉ ÉLECTRICITÉ
24, rue des Arches
41000 BLOIS
02 54 43 49 14
pelle-electricite.fr

CALLAC ÉLECTRICITÉ
Zac des Courtis 2 allée Ernest Nouel
41100 VENDÔME
02 54 77 66 10
callac-electricite.fr

BROUDIC PLOMBERIE
2 rue des écoles
41100 BLOIS
02 54 78 02 78
broudic-plomberie.fr

Le nouveau siège de Loir&Cher Logement ouvre ses portes

Les travaux s'achèvent pour le nouveau bâtiment du siège du bailleur social. Il ouvrira ses portes au public le 31 mai 2023, avec un sens de l'accueil repensé, propice à la convivialité et aux échanges.

Situé à l'angle des rues d'Auvergne et du Bourbonnais à Blois, juste avant le bâtiment de l'ancien siège, les travaux du nouvel édifice sont en cours d'achèvement. Véritable vitrine du savoir-faire du constructeur social, l'ouvrage se veut être un témoin des bâtis durables. Ainsi, la structure a été majoritairement construite en bois (plus de 62 tonnes de bois massifs ont été employées), l'isolation comprend plusieurs couches de matériaux, un système de circulation des eaux permet un confort thermique en toute saison et sans climatisation, de même, les brises-vues des fenêtres s'orientent automatiquement, en fonction de la position du soleil. Le projet a d'ores et déjà été récompensé par le Trophée de l'Insertion de la Maison de l'Emploi et du Prix Vert par la Banque Postale.

C'est donc un bâtiment tout confort que les usagers et salariés auront le plaisir d'investir prochainement, avec au rez-de-chaussée, une salle d'attente qui s'apparentera à un véritable salon avec vue sur un patio végétalisé « *Nous avons pensé l'agencement de ce nouvel espace dans un esprit ''comme à la maison'', pour que nos visiteurs s'y sentent bien* » déclare Émilie Moreau, chargée de communication.

Cette volonté prend tout son sens au 1er étage, où, plusieurs ilots semi-ouverts accueilleront les rendez-vous des services de la gestion locative et commerciale. Un concept d'agencement audacieux et moderne pour casser les codes et favoriser l'échange, tout en préservant la confidentialité.

Au 2e étage, c'est un plateau de plus de 350 m², dédié aux déroulements des assemblées générales de copropriétés et autres réunions. La grande salle a été conçue pour pouvoir se scinder en trois espaces distincts grâce à des cloisons amovibles et des systèmes de sonorisations indépendants. Bien entendu, un ascenseur dessert tous les étages de l'édifice qui en compte trois (le dernier étage étant occupé par les services généraux).

Les travaux vont encore se poursuivre pendant un an sur l'ancien bâtiment, relié au nouveau par un système de passerelles. Une opération de réhabilitation complète est prévue, avec, en priorité, la remise aux normes de l'édifice et son isolation. Aussi, de nouveaux espaces seront créés pour favoriser la qualité de vie au travail des soixante-dix salariés (salle de sport, espace détente et restauration).

Les usagers de Loir&Cher Logement sont invités à venir découvrir ce nouvel espace à partir du 31 mai 2023. Et grande nouveauté, ils pourront avoir accès (24/24 h et 7/7 j), à leur compte locataire et payer leur loyer sur la borne automatique installée en extérieur.

Infos pratiques :
Ouverture du mardi au vendredi de 8 h à 17 h, sans interruption et de 8 h à 11 h45 le samedi matin.

La qualité de vie au centre hospitalier de Romorantin

En février, le centre hospitalier de Romorantin-Lanthenay (CHRL) a mis en route une plateforme de covoiturage pour ses 900 agents. Une proposition qui répond à plusieurs objectifs.

Après la chaufferie biomasse et les voitures électriques, le comité de pilotage du développement durable a amené le CHRL à contractualiser avec la plateforme Yacka, basée à Saint-Dyé-sur-Loire. Cette expérimentation d'un an pourra être ajustée en fonction du nombre d'inscrits et des remarques des utilisateurs.
« En 2022, on a lancé une enquête auprès de nos agents pour savoir s'ils seraient intéressés par une plateforme de covoiturage dédié à nos agents », raconte Marie-Aude Bailly, directrice adjointe. Ce premier recensement laisse présager l'augmentation du covoiturage déjà pratiqué par des agents hospitaliers qui partagent les mêmes horaires, le même service. Un mode de transport qui peut aussi s'utiliser pour les expositions, vide-greniers… qui se déroulent au sein du CHRL.
Derrière cette proposition, plusieurs motivations : apporter une solution face à l'augmentation exponentielle des prix des carburants, proposer en milieu rural un mode de déplacement en l'absence de liaisons de bus dans le sud du département et communiquer sur un arrêté national sur le forfait pour la mobilité durable qui promeut les écomobilités comme le vélo.

© Laëtitia Piquet

Marie-Aude Bailly et Émilie Desbordes.

De l'écoresponsabilité à la qualité de vie au travail

En plus des économies, cela *« renforce les liens, crée de la convivialité »*, complète Émilie Desbordes, chargée de communication. Les agents du CHRL sont identifiés par un pictogramme parmi tous les salariés d'entreprises. *« Cela rassure, crée une communauté. »*
« Le recrutement n'était pas l'objectif premier, mais de manière indirecte, c'est un argument », constate Marie-Aude Bailly. Il s'ajoute aux autres avantages de l'établissement que sont la mise à disposition de logements *« pour faciliter la prise de poste »*, les partenariats commerciaux et les journées d'accueil des nouveaux agents.
Parmi les projets qu'elle aimerait mettre en œuvre, l'écopâturage, la lutte contre le gaspillage alimentaire et le label *« maternité écoresponsable »* retiennent son attention.

Laëtitia Piquet

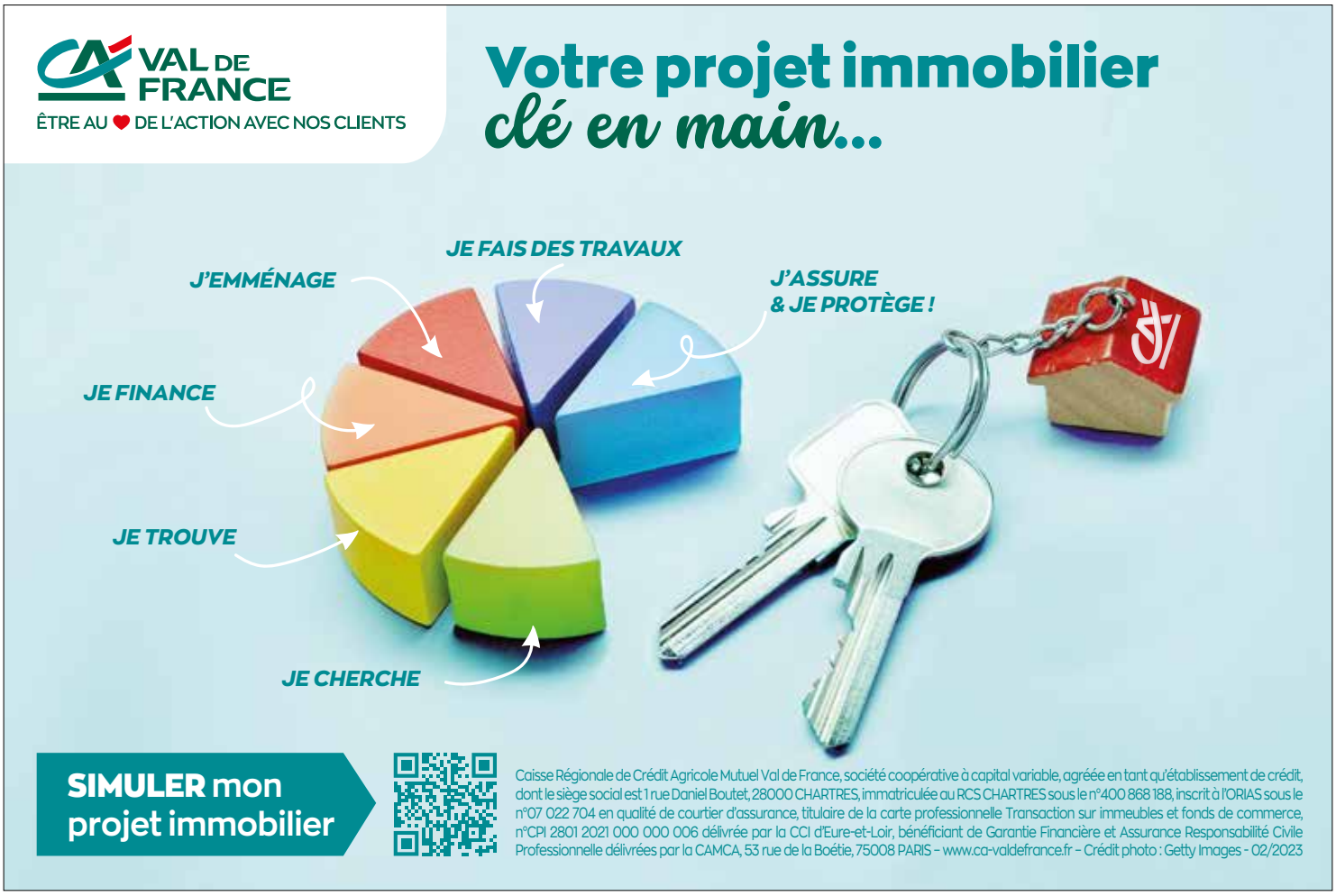

Gaz à effet de serre, *« ne surtout pas ralentir »*

L'ADEME est formelle, les énergies alternatives au gazole sont une façon de décarboner jusqu'à 80 % du transport de marchandises et de personnes. Les territoires les plus volontaires s'interrogent souvent sur le sens par lequel prendre les choses. Faut-il commencer par les stations d'avitaillement, la production territoriale ou l'équipement des véhicules de service public ? À trop tergiverser, les programmes prennent du retard, ce qui fait dire aux habitants que rien n'avance. Le Romorantinais et Monestois choisit de mener plusieurs programmes et études de front.

Lors des rendez-vous du territoire à Romorantin, de gauche à droite : Cédric Sabourdy, Sylvaine Loosveldt (GRDF), Vincent Lesage, PDG des transports Breger et Fabrice Marier, Bio Méthagri Monestois.

« On ne prévoit pas l'avenir, on fait en sorte de le rendre possible ». Cet adage prévaut aux démarches de la communauté de communes du Romorantinais et Monestois. Parce que pour ces élus, l'avenir passe par un mix énergétique, tant pour l'habitat que pour les déplacements. En décembre 2020, le territoire a adopté son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour la période 2021-2026. Covid oblige, les premières impulsions sérieuses n'ont été données qu'à la fin de l'année suivante, mais depuis, les choses vont bon train. En mars dernier se tenaient à Romorantin, les *« rendez-vous du territoire, en transition écologique et énergétique »*, qui réunissaient les élus, agriculteurs, dirigeants d'entreprises et acteurs des énergies, pour évoquer l'avancée des chantiers et les pistes à explorer. Cédric Sabourdy est vice-président de la communauté de communes, en charge de la transition écologique, de l'économie circulaire et de la mobilité : *« En la matière, on ne peut pas prévoir de calendrier formel, dit-il, pas de temps à perdre, il faut saisir les opportunités quand elles se présentent. »*

Le territoire cherche à s'équiper

Le PCAET engagé se décline en 17 objectifs, pas moins. Parmi lesquels, la création en janvier 2023 de la plateforme Nestor pour la rénovation énergétique de l'habitat, une étude de liaison douce entre les gares de Romorantin-Lanthenay et de Villefranche-sur-Cher, et la réflexion menée pour un projet d'écosystème hydrogène. *« Alors que nous avons engagé un chantier important d'électricité photovoltaïque et en particulier l'agrivoltaïsme, nous travaillons maintenant à la décarbonation de la mobilité, premier secteur émetteur de gaz à effet de serre, et dans le même temps, rendre disponibles les énergies alternatives comme le GNV et l'hydrogène. »*

Des entreprises pilotes comme celle des transports Breger ont une flotte déjà en cours de transformation. Plus de 500 de ses véhicules sont équipés pour rouler au biométhane. Son PDG Vincent Lesage insiste sur l'indispensable mutation à opérer maintenant : *« C'est 15 % de notre flotte que nous avons transformée depuis 2017, la suite est une question de prix, et de renouvellement au gré du vieillissement. Les stations d'avitaillement se multiplient, il faut aller plus loin encore ». « Il est urgent que nous soyons équipés,* ajoute Cédric Sabourdy. *À défaut, l'on risque de voir partir les entreprises, aussi importantes soient elles. »*

Faire feu de tout bois

La course aux équipements est donc engagée. La communauté de communes participe à hauteur de 600 000 € à la création d'une station de méthanisation, elle aide à la coordination des porteurs de projets et la mise en contact des acteurs, partage les études environnementales. Et en matière d'environnement, rien n'est moins simple dans cette région du département, Romorantin est la capitale de la Sologne et la zone est classée Natura 2000. *« Pourtant,* assure Jeanny Lorgeoux, maire de Romorantin-Lanthenay, *ce n'est pas un frein à l'innovation et à l'entrepreneuriat, c'est un peu plus compliqué, mais c'est une chance ! »*

Stéphane de Laage

> *« Ce n'est pas un frein à l'innovation et à l'entrepreneuriat, c'est un peu plus compliqué, mais c'est une chance ! »*
>
> *Jeanny Lorgeoux, maire de Romorantin*

Agglopolys soutient les commerces et l'économie de proximité

Agglopolys
Communauté d'agglomération de Blois

Pour rappel, dans le cadre de la loi NOTRe, ce sont les régions et les communautés de communes ou d'agglomérations qui sont en droit d'exercer la compétence du développement économique sur les territoires.

Ainsi, depuis 2018, Agglopolys, la Communauté d'agglomération de Blois, s'est engagée dans un programme de soutien aux entreprises des secteurs du commerce et de l'artisanat. L'objectif étant de renforcer l'attractivité du territoire, en particulier les cœurs de villes et les bourgs ruraux, en favorisant la création, le développement ou la reprise des petites entreprises qui offrent un service de proximité aux habitants et aux touristes.

Cette volonté s'exerce autour de deux mesures de soutien financier : une aide directe à destination des entreprises et un fonds communautaire à destination des communes. Ce fonds, qui existe depuis 2008, offre la possibilité aux communes de moins de 2 000 habitants de mobiliser jusqu'à 50 000 euros en vue de réhabiliter les bâtis dont elles sont propriétaires. En tout, ce sont plus de 433 000 euros qui ont été mobilisés, le dernier à en avoir bénéficié étant l'épicerie multiservice de Monthou-sur-Bièvre.

« Pour le règlement des aides directes aux commerces, instauré plus tardivement (2019), si la courbe des sollicitations était plutôt lente au démarrage, on voit qu'elle progresse plus rapidement, il y a de plus en plus de demandes. Il faut du temps pour que ça rentre dans les mœurs, un peu comme le phénomène des vélos à assistance électriques », explique avec humour Christophe Degruelle, président d'Agglopolys.

Au total, ce sont plus de 70 artisans et commerçants d'Agglopolys qui ont été subventionnés, pour une enveloppe de près de 270 000 euros (sans compter les 350 000 euros de soutiens supplémentaires, apportés fin 2021 aux entreprises du secteur touchées par la crise sanitaire).

Inauguration de la boucherie de Sambin.

Inauguration de l'épicerie de Monteaux.

L'aide plafonnée à 5 000 euros peut soutenir les investissements dans la limite de 30 % des dépenses. Si le montant dépasse ce plafond, c'est la Région qui prend le relai dans le cadre du dispositif CAP économie de proximité. Une convention a d'ailleurs été signée entre les deux collectivités et le règlement remis à jour en mars dernier pour s'adapter au schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation 2022-2030.

Quelques nouveautés ont été apportées par Agglopolys concernant les critères d'éligibilité de l'aide, notamment pour favoriser les projets incluant une démarche de transition écologique (économies d'énergies, réduction des déchets, économies d'eau, etc.) et les investissements en matière de développement numérique.

Témoignage

Témoignage de Pascal Mareau, co-gérant de Station Bee's. loueur de vélos à Chaumont-sur-Loire, qui a profité récemment de l'aide d'Agglopolys pour rénover sa vitrine : *« Le local précédent était fermé depuis quelques années et le changement d'activité nous imposait de refaire cette vitrine entièrement. Lors de l'accompagnement au montage de notre projet avec BGE, nous avons recherché les aides possibles et avons sollicité celle d'Agglopolys. C'est aussi grâce à la mairie de Chaumont-sur-Loire, qui nous a soutenu sans faille, que nous avons pu monter le dossier et le présenter avec un avis favorable de l'équipe municipale ».*

Les Rencontres économiques de DEV'UP Centre-Val de Loire

DEV'UP Centre-Val de Loire, l'agence régionale de développement économique organise le lundi 19 juin 2023, au Centre de Conférences d'Orléans, la nouvelle édition de son événement les Rencontres économiques DEV'UP Centre-Val de Loire.
Soutenue par la Région Centre-Val de Loire et la préfecture de la région Centre-Val de Loire, cette opération a cette année pour thème : *« Innovez en Centre-Val de Loire ! Concrétisez votre projet avec France 2030 ».*
Dédié aux entrepreneurs, organismes de formation et acteurs de la recherche, cet événement a pour objectif d'informer les acteurs économiques du territoire sur les opportunités offertes par le plan France 2030, de bénéficier de l'expérience de lauréats, de prendre contact avec les structures régionales soutenant l'innovation mais aussi de réseauter et de venir s'inspirer.

Dès 15 h 30, les participants pourront ainsi rencontrer les organismes régionaux de l'innovation lors de rendez-vous BtoB, découvrir le parcours de plusieurs lauréats régionaux France 2030 lors de conférences, d'identifier les bonnes pratiques pour déposer un dossier mais aussi suivre des masterclasses animées par des entrepreneurs. Au programme de ces temps d'échanges privilégiés : une discussion sur *« Le numérique, créateur de valeurs pour l'économie réelle (data, services...) »* ; une conversation sur *« L'hydrogène moteur de transition et d'innovation pour les filières et les territoires »* ou encore un échange sur *« Innovations RH : comment attirer les bons profils et fidéliser ses collaborateurs ».*

Informations pratiques : Rendez-vous économiques DEV'UP Centre-Val de Loire
Lundi 19 juin 2023 à partir de 15 h 30
Centre de Conférences à Orléans

Programme complet et inscription :
https://devup.pro/red2023/

Consensus pour le développement du vrac en région Centre-Val de Loire : sus aux emballages qui finissent à la poubelle !

La Région Centre-Val de Loire et l'association Réseau Vrac viennent de conclure un partenariat pour structurer et développer la filière vrac sur le territoire. Objectif : réduire le volume d'emballages jetés chaque année !

La Région Centre-Val de Loire et l'association Réseau Vrac viennent de signer une convention de partenariat pour développer la consommation en vrac sur le territoire. La région Centre-Val de Loire est actuellement onzième dans le classement des régions françaises pour le nombre de commerces spécialisés dans le vrac par densité de population. En signant cette convention de partenariat, la Région donne la priorité au développement de la filière sur le territoire. La collectivité souhaite réduire de 15 % les déchets ménagers d'ici 2025 par rapport à 2010.

Un changement nécessaire dans nos habitudes de consommation

En France, chaque habitant jette en moyenne 50 kg de déchets plastiques tous les ans. Selon l'ADEME, sur environ 20 kg d'aliments qui terminent dans les poubelles des Français, 7 kg sont des denrées encore emballées. Face à ces constats de surconsommation de plastique et de gaspillage alimentaire, la filière vrac s'impose. Elle permet de réduire jusqu'à 70 % des déchets des consommateurs. Vertueuse d'un point de vue environnemental, la filière l'est aussi sur le plan économique : les consommateurs maîtrisent leurs dépenses en achetant la quantité de produit adaptée à leurs besoins. Ainsi, 45 % des foyers français achètent en vrac au moins une fois par mois.

Le vrac est par ailleurs porté par le cadre législatif français : d'ici 2030, les supermarchés devront dédier 20 % de leur surface à la vente en vrac.

Estelle Cuiry

La région en chiffres en 2021

- 68 magasins biologiques de la région possèdent un rayon vrac ;
- 450 magasins hypermarchés, supermarchés et magasins de proximité présentent des produits en vrac ;
- 45 commerces spécialisés en vrac fixes, ambulants ou en ligne sont présents sur le territoire ;
- 13 fournisseurs de produits transformés en vrac existent dans la région.

Sources : Citeo ; ADEME et Nielsen

PUBLI-INFORMATION | T'hand'M

T'hand'M et la Fédération des Aveugles Centre-Val de Loire : deux alliés en première ligne

Le 14 avril dernier, T'hand'M et la Fédération des Aveugles Centre-Val de Loire ont signé une convention à la Maison de la Déficience Visuelle à Orléans. Cette convention pose les bases d'une collaboration solide entre les deux associations et vise à mieux représenter et mieux accompagner les déficients visuels et auditifs.

La signature de la convention s'est faite en présence de Vincent Dubois, directeur de la Maison de la Déficience Visuelle, Michel Brard, président de la Fédération des Aveugles Centre-Val de Loire, Corinne Turra-Le Strat, présidente de T'hand'M, et Jean-Paul Guichard, directeur général de T'hand'M par intérim.

T'hand'M, qui agit pour l'accueil, l'accompagnement et l'inclusion des personnes en situation de handicap, s'allie à la Fédération des Aveugles Centre-Val de Loire pour accompagner ensemble les personnes ayant des troubles sensoriels, visuels et/ou auditifs, en région Centre-Val de Loire. *« Cette convention est à la fois l'aboutissement d'un travail et le point de départ d'une vraie perspective sur l'avenir »*, se félicite Michel Brard, président de la fédération des Aveugles Centre-Val de Loire. De son côté, Corinne Turra-Le Strat, présidente de T'hand'M, salue *« une vraie complémentarité entre les deux associations. À plusieurs, on est plus fort ! »*

Sensibiliser et prévenir

L'enjeu de la sensibilisation et de la prévention est de taille. Aujourd'hui, les déficiences visuelles et auditives restent encore méconnues des politiques publiques. Les personnes concernées par ces troubles et leurs proches n'ont pas accès aux informations nécessaires. L'objectif de cette convention est donc de porter la parole des usagers auprès des pouvoirs publics et d'apporter des réponses conjointes aux besoins de ces usagers. Concrètement, des permanences sur l'audition seront organisées à la Maison de la Déficience Visuelle à Orléans. De son côté, le Centre d'Action et d'Information sur la Surdité (CAIS) de Blois prévoit une campagne d'informations sur les troubles visuels.

Se former avec les pompiers de l'UDSP41 !

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATIONS

Forts d'une formation pluridisciplinaire et d'une expérience quotidienne du secours, les sapeurs-pompiers mettent leur savoir à disposition de la population. La section Formation de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers (UDSP) du Loir-et-Cher est composée de trois moniteurs/instructeurs professionnels et de son réseau de moniteurs sapeurs-pompiers répartis sur tout le département, qui proposent aux particuliers, entreprises, administrations ou écoles des formations certifiantes.

L'UDSP est depuis 2021, certifié par Qualiopi, qui atteste de la qualité des prestations proposées et permet les prises en charge des formations par les OPCO.

L'UDSP 41 propose ainsi différents types de formations

La formation Prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1) est une formation d'une journée (8h), adaptée à tous les publics, dès l'âge de 10 ans et qui permet d'apprendre des gestes simples à travers des mises en situation : comment prévenir les secours, protéger une victime, prendre en charge une personne en arrêt cardiaque, réaliser les techniques de désobstruction des voies aériennes chez l'adulte ou l'enfant…

Avoir le bon réflexe peut sauver une vie ! Grâce aux pompiers formateurs, les stagiaires apprennent les gestes de premiers secours à travers une formation simple et courte qui permet d'avoir les bons réflexes face à un collègue, un membre de sa famille, ou toute personne en danger.
La formation Sauveteur secouriste du travail (SST) au sein des entreprises est un élément fondamental pour lutter contre les accidents du travail et les maladies professionnelles. En effet, le code du travail impose la présence de secouristes au sein des établissements, les recommandations CARSAT précisent une répartition d'un SST dans chaque unité de travail et pendant chaque tranche horaire. Tout salarié peut devenir sauveteur secouriste du travail, sans prérequis particulier.
L'objectif de la formation est de donner au salarié les compétences à dispenser les gestes de premiers secours en cas d'accident et d'agir au service de la prévention des risques professionnels sur son lieu de travail.

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) en partenariat avec l'Agl'eau

Cette formation de 36h, vous permettra de tenir un poste de secours sur un lieu de baignade, maitriser les techniques aquatiques permettant le sauvetage d'une personne en difficulté et porter secours aux accidentés et aux noyés.
Accessible dès 17 ans, cette formation est disposée une fois par an dès novembre à hauteur de 2h de natation par semaine.

Sensibilisation aux « Gestes qui sauvent » ; faites le 1er P.A.S.

En 2h, les formateurs apprennent à tous types de publics les gestes élémentaires de secours : à *« Protéger / Alerter / Secourir »* ; à reconnaître et arrêter une hémorragie, installer une victime en position d'attente en fonction de son état ; prendre en charge un arrêt cardiaque chez l'adulte ; utiliser un DAE (défibrillateur automatisé externe) etc.
Toutes les formations sont disponibles aux dates choisies par l'entreprise ou l'organisation demandeuse. Les formateurs se déplacent directement en entreprises sur tout le territoire du Loir-et-Cher. En groupe de 10 à 15 stagiaires maximum selon la formation dispensée, celle-ci peut être organisée en plusieurs journées pour ne pas mobiliser tous les salariés en même temps et ne pas perturber l'organisation du travail.

Dispositif prévisionnel de secours

Concerts, compétitions sportives, foires, expositions… Quelle que soit la nature de la manifestation organisée, un dispositif prévisionnel de secours (DPS) assure la prise en charge rapide d'une personne ou victime en situation de détresse.
Ainsi, depuis 2017, l'Union Départementale des sapeurs-pompiers de Loir-et-Cher participe à cette sécurité sur de nombreux grands événements. En 2019/2020 par exemple, 12 DPS ont été déployés par l'UDSP en Loir-et-Cher notamment sur des cross, brocantes, journées du patrimoine ainsi que sur toutes les séances du Drive'in sur l'aérodrome du Breuil, en partenariat avec Cap Ciné et le département du Loir-et-Cher
Les nombreuses manœuvres et les interventions quotidiennes permettent aux secouristes expérimentés d'avoir le bon geste au bon moment et d'assurer la sécurité des événements organisés sur le territoire.

Vous souhaitez faire appel à l'UDSP41 pour mettre en place un poste de secours lors de votre manifestation ?
Contacts : 11-13 avenue Gutenberg 41000 Blois
udsp41@sdis41.fr • 02 54 51 54 37

SPÉCIAL TAXE D'APPRENTISSAGE
Saint Joseph Collège Lycée Vendôme

Nouveau fonctionnement
de la collecte de la taxe d'apprentissage

> Obligation pour les entreprises de se connecter à la plateforme SOLTEA
> Collecte du 1er Avril au 07 Septembre
> Sur le site SOLTEA, désignez le lycée Saint-Joseph - Merci !
(Siret St Joseph - 442 940 151 00016) (UAI St Joseph - 0410954P)

Nous avons besoin de votre soutien ! Merci !

Lycée général - Lycée Pro - Internat
18 rue Lemyre De Villers - Vendôme
02 54 77 29 55 - secretariat@stjo41.fr
saintjoseph-vendome.com

SIM rachète le groupe d'intérim Tempo

Placée en liquidation judiciaire le groupe Tempo a été racheté par la société orléanaise SIM. Les 12 emplois au sein des 4 agences d'interim sont préservés. SIM apporte ainsi une stabilité financière et une structuration aux équipes, tout en bénéficiant d'une croissance externe.

Créé en 2004 à Orléans par Hervé Retif, avec un chiffre d'affaires de 7,5 millions d'euros, le Groupe Tempo accueille et accompagne les demandeurs d'emploi dans ses 4 agences (à Orléans, Artenay, Bourges et Romorantin).

À la mi-mars, les 12 salariés ont donc rejoint les 26 collaborateurs SIM. Les enseignes seront prochainement changées. La partie administrative est prise en charge par les équipes dédiées de SIM afin qu'ils se concentrent sur la relation client.
SIM se satisfait d'avoir pu sauver ces 12 emplois et Hervé Retif est également maintenu en poste, en tant que chargé d'affaires grands comptes, permettant ainsi une transition simplifiée. Constant Porcher, gérant de SIM, souligne *« le côté humain de ce rachat et le partage de valeurs identiques au sein de ces 2 entreprises familiales et patrimoniales. »*

Un rachat permettant à SIM une croissance en région Centre-Val de Loire
Le rachat du Groupe Tempo renforce le positionnement et la croissance de SIM à un moment où Constant Porcher souhaite justement assoir une croissance en région Centre-Val de Loire, puis à l'échelle nationale. De prochaines ouvertures sont d'ailleurs prévues à Chartres, Poitiers et Le Mans.

Créé en 2002, avec un chiffre d'affaires de 24 millions d'euros en 2022, SIM dispose désormais de 10 agences (à Orléans, Artenay, Bourges, Blois, Montargis, Romorantin, Tours) et n'envisage pas, pour le moment, de fusionner les agences SIM et anciennement Tempo en doublon sur Orléans et Bourges.

Des formations sur mesure adaptées à votre besoin

Afpa Entreprises

- Accompagner les évolutions professionnelles des équipes
- Recruter de nouveaux talents
- Anticiper les mutations de votre entreprise
- Faire monter en compétences vos collaborateurs

formations
qualifiantes
règlementaires
plan développement compétences
alternance
CPF

Nous contacter :

Afpa CVDL - Service Communication Marketing - Avril 2023 ©photo Canva

#Démarre TaStoryBTP CFA 41

LICENCE MANAGEMENT DE PROJET ET DE TRAVAUX

Option management de projet BIM

Rejoignez l'académie de formation by Groupe IDEC

IDEC GROUPE — le cnam — BTP CFA CENTRE-VAL DE LOIRE

BTS efficacité énergétique des bâtiments

Enveloppe du bâtiment conception-réalisation

BTP CFA de Blois

Inscription possible hors Parcoursup

btpcfa-cvdl.fr

0 806 702 701 • contact41@btpcfa-cvdl.fr

34 rue Bernard Darada 41000 Blois

Le bâtiment, des métiers d'engagement qui visent l'excellence

La FFB Loir-et-Cher tenait à la mi-mars, la 4ème édition de son Forum des Unions au BTP-CFA 41, au même moment que la désormais célèbre compétition des WorldSkills. L'occasion pour la branche de réunir une soixantaine d'adhérents et partenaires, par Union Métier et de soutenir les jeunes compétiteurs lors des sélections régionales BTP - WorldSkills.

Fabrice Fouquet, président de la FFB Loir-et-Cher, en introduction du Forum des Unions, a rappelé son attachement à cette compétition, anciennement appelée les Olympiades qui « *est une très belle occasion de montrer la diversité, la beauté et la technicité de nos métiers.* » Organisée au BTP-CFA 41, c'est aussi pour lui un symbole d'une association réussie entre un apprenti, une entreprise et un centre de formation. Profitant de la présence d'élus locaux, il a rappelé l'importance de donner les moyens aux centres de formation, à l'heure où la profession fait face à de nombreux défis : développement durable et transition énergétique, mutation numérique mais aussi et surtout pénurie en matière de recrutement. La profession manque d'apprentis et pour Fabrice Fouquet, il ne faut pas ménager ses efforts sur l'image et l'attractivité des métiers. Il alerte « *Nos centres de formation souffrent d'une certaine compétition avec les lycées professionnels. Les apprentis sont pourtant l'avenir de nos entreprises. À nous aussi de travailler conjointement avec l'Education Nationale, et d'aller chercher des vocations dans les collèges… Si tant est qu'on nous laisse y entrer !* ». Christophe Delmur, directeur du BTP-CFA 41 et hôte de la journée, ne dis pas autre chose. « *C'est un défi d'organiser cette belle compétition ici, mais vous les chefs d'entreprise vous le méritez bien et nos jeunes aussi. J'ai coutume de dire que dans le bâtiment, vous trouvez des métiers ''d'intellectuels qui ont des mains'', et aujourd'hui vous verrez des jeunes engagés qui ont envie de viser l'excellence !* ». Franck Prêtre, Secrétaire Général du BTP CFA Centre-Val de Loire, peut s'enorgueillir. Sur les 83 candidats de cette étape régionale, 60 viennent des BTP-CFA de la région. Et Aline Mériau, Présidente de la CRMA Centre-Val de Loire et élue régionale WorldSkills, de conclure. « *Cette compétition est une belle vitrine. Il faut le dire et le répéter : la jeunesse peut s'épanouir et exceller dans nos métiers.* »

L'actu. de la FFB 41

- Depuis février, deux nouveaux juristes en droit social et en droit des affaires et de la construction sont venus compléter l'équipe de la FFB 41 et étoffer son offre de services et de conseils.
- L'Assemblée Générale de la FFB 41 se tiendra le 8 juin au domaine de la Fouardière à Mulsans.
- Pour contacter la FFB 41 : 130 Av. de Châteaudun BP 80707, 41007 Blois / Téléphone : 02 54 78 12 28 / ffb41.ffbatiment.fr

Carole Honigmann est l'une des trois femmes brasseuses de la région Centre-Val de Loire. Sa brasserie, qui est installée à Saint-Lubin-en-Vergonnois (41), distribue ses produits aux particuliers et aux professionnels entre Tours et Orléans. Reconnaissables par leurs étiquettes colorées et leurs graphismes soignés, ses bières sont réputées pour leurs arômes subtils et parfois déroutants. Des secrets de recettes formulés minutieusement par cette ancienne ingénieure devenue brasseuse.

Rencontre pour une interview non pas pause-café, mais pause-bière, qui se prête bien à la circonstance.

Carole Honigmann, brasseuse de la région Centre-Val de Loire.

Être entrepreneur

◇ En une phrase, c'est quoi pour toi être une entrepreneure ?

C'est la liberté. Mais attention, à la fois, tu es très libre, mais comme tu dois atteindre tes objectifs, c'est une liberté tenue. Quand on doit rembourser tous les mois des milliers d'euros pour des prêts d'entreprise et se rémunérer, la liberté n'a pas la même signification que lorsque l'on est salarié.

◇ Si tu devais choisir un ou une mentore, qui serait cette personne ?

Dans mon parcours, il y a quelqu'un qui m'a beaucoup apporté, c'est mon parrain d'Initiative Loir-et-Cher, M. Daniel Bry. Par son allure et son attitude, il était un peu comme mon papa chef d'entreprise : à l'écoute, humble, précis. Ses conseils comptables m'ont toujours été transmis avec bienveillance, ce qui me permettait de me repositionner.

Business model

◇ Si on devait comparer une bonne bière à une bonne entreprise, quels seraient tes secrets de fabrication ?

Avant tout, avoir des bonnes matières premières et puis prendre son temps. La bière, c'est un produit vivant, mais l'apparence est aussi très importante. Comme pour une entreprise, il faut des bases solides et l'image se travaille. Par exemple, pour le graphisme de nos étiquettes de bières, j'envoie des idées au graphiste, mais ensuite, j'aime rajouter des clins d'œil, à la région ou plus personnels. Ainsi, sur la bière Chatulay, une montgolfière est en houblon et c'est un chat qui pêche au bord de la Loire. (Rires amusés) Peu de gens l'ont remarqué..

Parlons de toi

◇ Quelle est ta routine anti-stress ?

Avant d'avoir un enfant, je courais beaucoup et puis j'ai toujours jardiné : j'adore piquer des graines, faire des boutures, planter. Quand mon fils est entré en maternelle, je me suis instauré un rituel : je vais au yoga tous les lundis matin, c'est une manière de démarrer la semaine.

◇ Tu es particulièrement douée pour… et pas douée pour…

Je ne suis absolument pas douée pour chanter ! Je chante très faux… Petite, j'étais dans une chorale d'église, mais ils m'ont fait comprendre que ce n'était pas fait pour moi (rires). Par contre, je suis assez créative, pas dans un domaine précis, mais j'ai souvent des idées, par exemple, quand je cuisine, je fais toujours à ma sauce. Pareil quand je jardine ou quand je bricole !

◇ Quel est ton péché mignon ?

Les figues, j'adore ça ! Ici, je peux en manger directement depuis l'arbre. Je suis alsacienne et là-bas, il fait trop froid pour que ça pousse.

Émilie Marmion

La Direction Régionale de la Banque des Territoires se mobilise pour le deploiement de France 2030 en Centre-Val de Loire

France 2030 : un plan d'investissement massif

Le plan France 2030 a l'ambition de répondre aux grands défis écologiques, démographiques, économiques, industriels et sociaux, à travers un plan d'investissement massif pour faire émerger les futurs champions technologiques de demain et accompagner les transitions de nos secteurs d'excellence.
Avec 54 milliards d'euros mobilisés pour nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche et nos collectivités territoriales, France 2030 consacre une dimension importante à la décarbonation et aux acteurs émergents.

La Banque des Territoires, un opérateur majeur du plan France 2030

Depuis 2010 le groupe Caisse des dépôts gère, pour le compte de l'État, les mandats du Plan d'Investissements d'Avenir et de France 2030. L'action conjointe de la Banque des territoires et de Bpifrance (filiale Caisse des Dépôts) fait du groupe le premier opérateur du plan France 2030.
Dans ce cadre, la Banque des Territoires Centre-Val de Loire mobilise toute son expertise (ingénierie financière et territoriale, numérique, développement durable, éducation et formation) pour contribuer à l'émergence de nouveaux usages et modèles économiques à des fins d'essaimage et de généralisation des pratiques sur l'ensemble du territoire.

Les dispositIfs opérés par la Banque des Territoires

Les appels à projets et appels à manifestation d'intérêt opérés par la Banque des Territoires visent le déploiement de démonstrateurs territoriaux en conditions réelles dans de nombreux domaines : transitions agricoles et alimentaires / projets de formations professionnelles pour les métiers d'avenir et les métiers en mutation / industries culturelles et créatives / tiers lieux d'expérimentation dans le domaine de la santé / développement d'applications d'intelligence artificielle mises au service des objectifs de décarbonation, de transition écologique et énergétique des territoires.

L'ensemble des opportunités de financement de France 2030 opérées par la Banque des Territoires est consultable ici :
https://www.banquedesterritoires.fr/france-2030/appels-projets-en-cours

En Centre-Val de Loire, Guillaume Araguas est le référent Banque des Territoires dédié à France 2030 et se tient à la disposition de l'ensemble des partenaires qui souhaitent en savoir plus sur ces dispositifs.
Tél. 06 82 72 03 52
Mail : France2030CVDL@caissedesdepots.fr

Focus sur les dispositifs de soutien en faveur des projets de formations professionnelles en Centre-Val de Loire

La formation professionnelle, tout au long de la vie, est un fort levier de développement des compétences.
L'appel à projet France 2030 régionalisé « *Projets de Formations Professionnelles* » est à la disposition des porteurs de projets pour y parvenir. Il propose un soutien à l'ingénierie et l'amorçage de projets partenariaux de formations professionnelles.

Financé à parité entre l'État et la Région Centre-Val de Loire, la Direction Régionale de la Banque des Territoires est chargée de sa conduite opérationnelle.

Les projets présentés doivent répondre à un besoin exprimé par les entreprises ou les filières présentes en Centre-Val de Loire et prendre en compte les priorités inscrites dans le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation, ainsi que celles du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles.
Pour en savoir plus :
http://innovationavenir.centrevaldeloire.fr

Stratégie financière 2023 : des solutions pour progresser malgré tout

Dans un contexte d'inflation, de crise énergétique et d'instabilité géopolitique, quelle stratégie financière adopter pour les entreprises ? Il existe néanmoins des solutions pour continuer d'avancer selon quatre experts.

« *Financement 2023, quelle direction choisir ?* » La question, très directe, formait le titre de la conférence organisée par le cabinet d'expertise comptable ORCOM, le 12 avril dernier au Lab'O d'Orléans. Pour y répondre, quatre experts se sont relayés afin d'indiquer non pas une, mais plusieurs directions possibles.
En préambule, Valentin Doligé, directeur général délégué du cabinet d'expertise comptable ORCOM, est revenu sur le contexte très perturbé des trois dernières années marquées par une crise sanitaire et énergétique majeure, une guerre à nos portes, un climat social explosif et le retour de l'inflation. Plutôt que de sombrer dans la déprime, Valentin Doligé entrevoit des raisons d'espérer avec la réduction des coûts de l'énergie et donc de l'inflation, même si la croissance restera nulle en 2023. « *Les entrepreneurs ont trois défis à relever,* estime-t-il, *en terminer avec la crise et les PGE (Prêts Garantis par l'État), continuer à investir et à innover pour se développer, et s'engager dans la transition énergétique et écologique.* » Les intervenants ont ensuite développé leur propre vision et conseils.

Banque de France : ne pas dégrader sa cotation

Pour Marie-Agnès de Montbron, directrice régionale de la Banque de France, il est important pour les entreprises d'apurer le remboursement de leur PGE et d'alerter en cas de difficultés de façon à ne pas dégrader leur cotation. « *Soyez vigilants sur votre plan de trésorerie, vos capacités de remboursement et les différés d'amortissement qui peuvent devenir un piège* », alerte-t-elle en annonçant que la Banque de France va mettre en place un « *indicateur climat* » qui mesurera l'investissement des entreprises dans la transition énergétique.

Fédération des Banques : anticiper pour gagner

« *Anticiper, c'est souvent gagner* », estime Marc-Antoine de Hannuna, le président de la fédération régionale des banques. Il encourage les entreprises à continuer d'investir en s'appuyant sur la large gamme des crédits. Par exemple avec le prêt participatif relance, à taux fixe, sans frais de garantie et avec un différé de remboursement de quatre ans. « *Il est important d'être accompagné, de mettre en place une stratégie de financement cohérente avec celle de l'entreprise, et d'anticiper sur la présentation d'un bilan carbone obligatoire à partir de 2025* ».

Quatre experts sont intervenus (de gauche à droite) Valentin Doligé, pour ORCOM, Marie-Agnès de Montbron pour la Banque de France, Marc-Antoine de Hannuna pour la fédération régional des banques, et Guillaume Kryzelewski pour la Banque Publique d'Investissement du Centre-Val de Loire.

BPI : utiliser le financement vert

Délégué régional à l'innovation pour la Banque Publique d'Investissement (BPI) Centre-Val de Loire, Guillaume Kryzelewski avance la solution du financement vert pour s'engager dans la fameuse transition énergétique et écologique. Avec son taux de 3,5%, ses deux ans de différé et ses cinq ans d'amortissement, il permet d'accompagner les entreprises vers l'autonomie énergétique, après l'établissement d'un diagnostic. « *Regardez aussi les possibilités de subventions accordées par l'État avec les appels à projets du Plan France 2030 en faveur de l'innovation et de la transition* », conseille-t-il.
En guise de mot de conclusion, Valentin Doligé encourage les chefs d'entreprise à profiter de cette période quelque peu chahutée pour « *se réinterroger, regarder devant et ne pas opposer écologie et économie* ».

Bruno Goupille

> *« Les entreprneurs ont trois défis à relever : en terminer avec la crise et les PGE, continuer à investir pour se développer, et s'engager dans la transition énergétique »*
>
> *Valentin Doligé*

Salariés boomerang : partir pour mieux revenir

© Freepik - pressfoto

Quitter son entreprise et décider quelques mois, quelques années plus tard, d'y revenir, une utopie ? Plus vraiment. Plein-emploi, métiers en tension et nouvelles attentes des salariés, les employeurs s'adaptent à la situation.

« *Ce sont des éventualités qui sont aujourd'hui étudiées* », commente Anne Pomes, responsable recrutement pour le cabinet Actiforces implanté notamment à Blois, Orléans et Tours. Se faire réembaucher quelques mois, quelques années après avoir quitté son employeur est donc dorénavant une possibilité.

Avec un marché de l'emploi dynamique et des contraintes liées aux nouvelles attentes des salariés, les entreprises sollicitent leur réseau dès qu'elles ouvrent un poste… Alors, faire revenir un ancien salarié fait partie de la réflexion. « *Il y a moins de candidats disponibles alors les entreprises sont prêtes à y réfléchir,* indique Hugues Prieur, dirigeant du cabinet de recrutement Abaliud à Orléans. *Elles doivent s'adapter. Et, avec les réseaux sociaux, elles ont accès au parcours de leurs anciens salariés. Elles gardent un contact virtuel avec eux.* »

« *Le salarié a pu penser, à un moment donné, qu'il serait mieux ailleurs, mais réalise après quelque temps qu'il était bien là où il était, que son entreprise correspondait à ses valeurs, à son mode de fonctionnement, qu'il s'y retrouvait,* expose Anne Pomes. *Tout le monde peut se tromper ! Il n'existe pas de parcours professionnel sans erreur.* » Et Hugues Prieur de compléter : « *Ils sont allés voir ailleurs, l'herbe n'y était pas plus verte, ils reviennent et savent ce qu'ils vont trouver.* » Un retour sans risque de - mauvaises - surprises, donc.

Un retour gagnant en fonction des conditions de départ

« *Toute expérience est positive si elle est bien claire,* affirment les deux professionnels des ressources humaines. *L'employé revient pour de bonnes raisons et l'entreprise le réintègre pour de bonnes raisons.* » Cela peut être pour reprendre le même type de poste ou alors pour un poste plus important auquel il peut dorénavant prétendre, au vu de sa récente prise de compétences. « *Mais il doit bien avoir conscience que son retour est synonyme de durabilité. Un employeur sera plus exigeant envers un salarié boomerang, ce sera une espèce de deal entre eux deux.* »

Néanmoins, le retour ne pourra être envisagé que « *si le départ s'est passé dans de bonnes conditions* », signale Anne Pomes. « *On dit qu'il faut toujours partir en bons termes, et on a raison,* déclare Hugues Prieur. *C'est un pré-requis : s'il y a eu des tensions lors de la rupture du contrat précédent, il n'y aura aucune possibilité de revenir et cela ne sert à rien de l'envisager.* » Ainsi, pour Anne Pomes, « *si le départ s'est fait proprement, professionnellement, ce sera plus facile de retravailler ensemble. Cela fait partie des points auxquels l'entreprise sera attentive et c'est surtout vrai sur un territoire comme le nôtre où tout se sait. Aujourd'hui, les entreprises travaillent sur leur marque employeur qui inclut également le moment du départ. Elles organisent un entretien de départ pour en comprendre la raison, elles font rédiger un rapport d'étonnement…* »

En plus de leur permettre d'embaucher des candidats déjà formés à leurs valeurs, la démarche promeut l'image des sociétés : « *De grands groupes valorisent les candidats boomerang,* rapporte Anne Pomes. *Ils relatent leur histoire sur les réseaux sociaux car ce sont de super ambassadeurs pour l'entreprise.* »

Estelle Cuiry

PLAFETECH
PLAFOND SUSPENDU • ISOLATION • CLOISON

Professionnel ou particulier bénéficiez
de notre qualification RGE pour obtenir des primes énergies

Réalisations :
• Entreprise d'agencement du bâtiment
• Plâtrier, plaquiste
• Isolation de combles, de murs & planchers

RGE QUALIBAT

202 Route de Chambord
41350 VINEUIL
02 54 43 65 63

contact@plafetech.fr • www.plafetech.fr

La piscine de demain peut-elle être écolo ?

L'été dernier, le secteur de la piscine était pointé du doigt à cause de son impact sur l'environnement et la disponibilité de l'eau en France. À l'approche de l'été 2023, il tente de se réinventer pour répondre à ces nouveaux enjeux. Mais, une piscine privée peut-elle être réellement respectueuse de l'environnement ?

Le 31 mars dernier, l'entreprise Arbo Concept débutait le coulage d'une piscine en béton décarboné à Cormeray (41), une première en France. Depuis deux ans, la société est basée à Saint-Gervais-la-Forêt (41). *« Depuis plusieurs années, l'engouement pour les piscines se réduit,* explique Benjamin Heim, son gérant. *Il faut redynamiser le secteur et cette piscine en béton décarboné est un test. »*
Pourquoi décarboné ? En résumé, les matériaux utilisés pour la fabrication du béton sont issus du recyclage de déchets industriels, métallurgiques et sidérurgiques. Ces déchets inutilisés sont récupérés en Europe et notamment en France. Ils sont transportés en vrac jusqu'en Vendée (85) où est basée l'entreprise Hoffmann Green Cement qui fabrique ce fameux béton décarboné. Ces déchets appelés coproduits sont broyés très finement à froid, puis assemblés. Donc, avec ce béton, plus besoin de chauffer le minerai. Cette technique génère cinq fois moins de CO^2 par rapport au béton traditionnel, soit moins de 800kg de CO^2 pour une piscine de 8×4m.

Oh mon eau…

En cette période inflationniste, l'un des objectifs d'Arbo Concept est de tendre vers un concept de piscine proche de l'autosuffisance en ressources, notamment en termes d'électricité et d'eau. Concernant la première, depuis février dernier, l'entreprise commercialise des panneaux solaires permettant une consommation directe de l'électricité produite pour chauffer la piscine.

© mrsiraphol

La première piscine française en béton décarboné est loir-et-chérienne. Elle se situe à Cormeray.

Hasard du calendrier, la veille de la construction de cette première piscine en béton décarboné, le 30 mars dernier, Emmanuel Macron présentait son « plan eau » à Savines-le-Lac dans les Hautes-Alpes. Parmi les 53 mesures annoncées, aucune ne concerne directement les piscines privées. L'objectif global de ce « plan eau » est pourtant de réduire de 10% la quantité d'eau consommée en France d'ici 2030. Le gouvernement va par exemple lancer une campagne de communication destinée au grand public afin d'inciter à la sobriété.
Emmanuel Macron souhaite également généraliser, partout en France, une *« tarification progressive et responsable de l'eau »*, tarification déjà mise en place dans plusieurs communes françaises. *« Les premiers mètres cubes sont facturés à un prix modeste, proche du prix coûtant. Au-delà d'un certain niveau, le prix du mètre cube sera plus élevé. »*

…si tu savais tout le mal que l'on me fait

« Je me suis toujours posé la question de l'eau », poursuit Benjamin Heim. Son entreprise possède des citernes de 80m³ qui récupèrent l'eau d'une piscine et la stockent le temps de la rénovation de cette piscine par exemple. Des cuves captent également l'eau de pluie pour remplir plus tard une piscine actuellement en construction. Mais, il s'avère impossible d'utiliser uniquement de l'eau de pluie pour remplir sa piscine. Benjamin Heim appelle donc les propriétaires à changer moins souvent l'eau de leur piscine. Concernant la tarification progressive, *« payer plus quand on consomme plus, c'est un juste choix »*, conclut-il.

Maxence Yvernault

> *« Payer plus quand on consomme plus, c'est un juste choix »*

Benjamin Heim

TOBECA

LA 3D À VOTRE DIMENSION

Notre proximité ainsi que notre savoir faire vous garantiront un matériel réellement adapté à vos process de R&D, prototypage et production.

Depuis 2013, Tobeca vous accompagne dans la conception et la réalisation de vos projets liés à la 3D :

- Impressions techniques sur demande
- Conception fabrication de la machine adaptée à vos besoins
- Solutions d'extrusion et de plasturgie

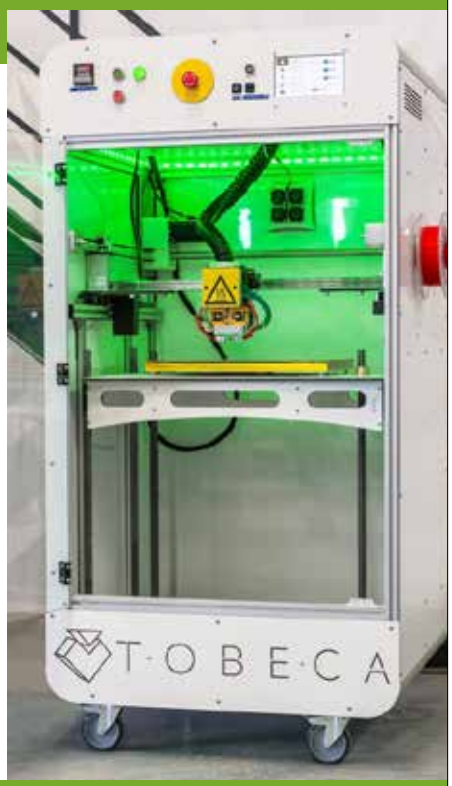

Concepteur et fabricant d'imprimantes 3D et de machines de plasturgie pour l'industrie.

www.tobeca.fr Vendôme - 09 72 39 10 06

LEXUS EXPERIENCE AMAZING

LES RENCONTRES ELECTRIFIED PROGRAM

ACCÉLÉREZ VOTRE TRANSITION TECHNOLOGIQUE AVEC LEXUS

VENDREDI 16 JUIN
CONCESSION LEXUS ORLÉANS

› DE 09H00 À 09H30 : ACCUEIL ET RÉCEPTIF

› DE 09H30 À 10H00 : PRÉSENTATION DE L'UNIVERS LEXUS

- Notre marque, nos services et nos engagements
- Notre vision Lexus Electrified
- Transition technologique et enjeux de la mobilité

› DE 10H00 À 12H00 : VIVEZ L'EXPÉRIENCE

- **Atelier 1 :** Initiation à l'Electrified Program et essais gamme.
- **Atelier 2 :** Présentation de la gamme et des technologies Lexus
- **Atelier 3 :** Atelier fiscalité automobile et échanges

INSCRIVEZ-VOUS ICI :

Attention nombre de places limité. 5 places disponibles pour les lecteurs de l'Épicentre.

LEXUS ORLÉANS 660 rue de la Bergeresse - 45160 Olivet - 02 38 81 38 00 - lexus.orleans@groupebernier.com - www.lexus-orleans.fr

Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo. #SeDéplacerMoinsPolluer EXPERIENCE AMAZING : VIVEZ L'EXCEPTIONNEL Lexus Orléans

Manquera-t-on d'eau cet été ?

Il n'a pas assez plu cet hiver et 75 % des nappes ne sont pas suffisamment rechargées. Une cinquantaine de départements sont ainsi menacés de manque d'eau et pourraient être confrontés à une situation pire que l'été dernier. C'est ce que révèle le dernier état des lieux du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), chargé de surveiller le niveau des nappes.

Les précipitations n'ont pas été assez abondantes cet hiver, période durant laquelle les nappes doivent normalement se recharger (de septembre à mars). Même si l'on a enregistré un excédent de pluie au mois de mars (+40 % par rapport aux normales nationales), cela n'aura pas suffi à la bonne recharge des nappes, qui restent déficitaires pour les trois-quarts d'entre elles. Le manque de pluie a asséché les sols qui ne sont plus capables de bien absorber l'eau.

Le scénario d'une sécheresse pire que celle de l'été 2022 semble se profiler s'il ne pleut pas suffisamment au printemps. Si l'on compare à 2022, l'an dernier à la même époque, seule la moitié (58 %) des nappes étaient insuffisamment rechargées contre 100 % aujourd'hui. Après une sécheresse hivernale et des restrictions inédites à cette période de l'année, les difficultés perdurent donc. Un phénomène peu rassurant quant aux prochains mois, quand on sait que des températures élevées favorisent l'évaporation des nappes et donc la perte d'eau.

Des mesures aussi strictes qu'en plein été

Face à ce constat, les autorités se mobilisent et des mesures de restriction temporaire des usages de l'eau sont déjà prises dans certains départements, afin d'anticiper les conséquences de ce manque de précipitations. Ces mesures imposent une réduction des prélèvements ou leur interdiction pour tout usage jugé non-prioritaire. En clair, seuls l'approvisionnement en eau potable des populations, la santé et la sécurité civile ne sont pas impactés. La gradualité et la temporalité de ces arrêtés varient selon les niveaux des réserves et la gravité constatée. En région Centre-Val de Loire, les départements de l'Indre, d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher sont concernés par des mesures de niveau Vigilance.

Depuis le mois d'avril, la hausse des températures, la reprise de la végétation et donc l'augmentation de l'évapotranspiration ont limité nettement l'infiltration des pluies vers les nappes. Les tendances dépendront alors de ces facteurs, mais également de la sollicitation par les prélèvements. Le faible enneigement des massifs ne devrait pas permettre de soutenir les niveaux des nappes sensibles à la fonte hivernale durant le printemps.

En l'absence de précipitations suffisantes, la vidange devrait se généraliser à l'ensemble des nappes. Les niveaux devraient alors rester en baisse jusqu'à l'automne. En conséquence, la situation devrait se dégrader, rapidement sur les nappes les plus réactives et les plus sollicitées par des prélèvements et lentement sur les nappes inertielles et peu exploitées. En cas d'absence de pluie et de température élevée, le début précoce des campagnes d'irrigation pourrait également influencer la situation des nappes.

Agriculture, industrie, production d'énergie, usages domestiques… L'eau est au cœur de toutes nos activités. Toutes ces activités sont concernées par la nécessité de préserver nos ressources en eau, si nous ne voulons pas être de nouveau confrontés aux manques d'eau qu'ont connus plusieurs centaines de communes à l'été 2022.

Chaque goutte compte !

Sources : Bureau de recherches géologiques et minières
Centre d'information sur l'eau

Estelle Cuiry

ELU(E)S
CHEF(FE)S D'ENTREPRISE
REPRÉSENTANT(E)S DE CORPORATION

Vous souhaitez vous former à la prise de parole en public ?
TV TOURS-VAL DE LOIRE vous accompagne !

PRENEZ MOI EN PHOTO ET DÉCOUVREZ LE MÉDIA TRAINING !

Contactez-nous pour un devis personnalisé
Tel : 02 47 60 63 12
Mail : communication@tvtours.fr

Orange 361 Bouygues 458 SFR 533 Free 908

TNT chaîne 37 Box & ADSL chaîne 30 Live & Replay tvtours.fr

Experts-comptables, les rendez-vous du numérique

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Région Centre-Val de Loire

Les experts comptables sont très investis dans la gestion du numérique au sein de leurs entreprises clientes et de leurs propres cabinets. L'Ordre des Experts Comptables de la Région Centre-Val de Loire, organise le 20 juin à Blois, un salon professionnel, pour évoquer les adaptations, l'organisation et des attentions particulières pour la fluidité et la sécurité des entreprises.

« On est là pour accompagner les entreprises dans toutes les dimensions, rappelle Éric Gernez, président de l'Ordre, *y compris celle du digital qui a totalement investi le monde économique »*. En la matière, pour bien faire les choses, il convient d'être parfaitement au clair, l'Ordre des experts-comptables organise donc un forum consacré à la question, à la Halle aux Grains. Les professionnels sont invités à rencontrer les éditeurs de logiciels, les spécialistes du digital, de la facturation, et de l'organisation interne de l'entreprise au sens large. *« Parce que toutes les fonctions de l'entreprise sont désormais concernées par le numérique,* poursuit Éric Gernez. *De la facturation à la gestion des stocks, des réclamations au CRM, des data aux relations clients, chacun de ces points demande une attention particulière »*. Les experts-comptables vont donc se retrouver, parler de leurs bonnes pratiques, et écouter des conférences de spécialistes sur la dématérialisation et ses conséquences, la cybersécurité, la réorganisation de l'entreprise et donc des cabinets comptables qui sont les premiers concernés.
« C'est le numérique d'une façon générale qui nous occupe, ajoute Éric Gernez. *Son évolution attendue ces prochaines années, donnera un coup de fouet au monde de l'entreprise. C'est majeur et très motivant »*.

Facture numérique

C'est le sujet du moment. La facture électronique n'est pas un PDF que l'on envoie dans un mail, mais le déploiement d'une nouvelle mécanique d'organisation. L'ensemble des entreprises de France seront inscrites sur une plateforme d'État et des plateformes partenaires, sur lesquelles s'échangeront les flux de leurs factures. Ces dernières seront automatiquement routées vers le bon client, identifié par son SIRET. *« C'est une révolution qui s'opère et qui changera le mode de fonctionnement comptable des entreprises »*.
Comme on l'imagine, des millions de factures seront échangées, comme aujourd'hui, raison pour laquelle, plusieurs plateformes partenaires sont en cours de construction. Bien entendu ce marché est très encadré, avec un cahier des charges robuste, qui doit garantir la qualité de service et ne pas concentrer les risques sur un seul opérateur.
Cette nouvelle organisation sera ouverte dès juillet 2024 pour être pleinement opérationnelle fin 2026. *« Comme tout projet d'importance, il faudra un temps de rodage. Mais comme pour le passage à l'Euro ou le prélèvement à la source, qui étaient tout aussi majeurs, on a toutes les raisons de penser que ça se passera bien »*.

Éric Gernez, président de l'Ordre des experts-comptables.

Focus

Salon du numérique, organisé par l'Ordre des experts-comptables Centre-Val de Loire
Mardi 20 juin à la Halle aux Grains de Blois, toute la journée.
Conférence de clôture à 17h00 ouverte au public : Brice Augras, Hacker conférencier, parlera cybersécurité.
Pour en savoir plus et vous inscrire :
www.experts-comptables-centrevaldeloire.fr

> *« C'est une révolution qui s'opère et qui changera le mode de fonctionnement comptable des entreprises »*

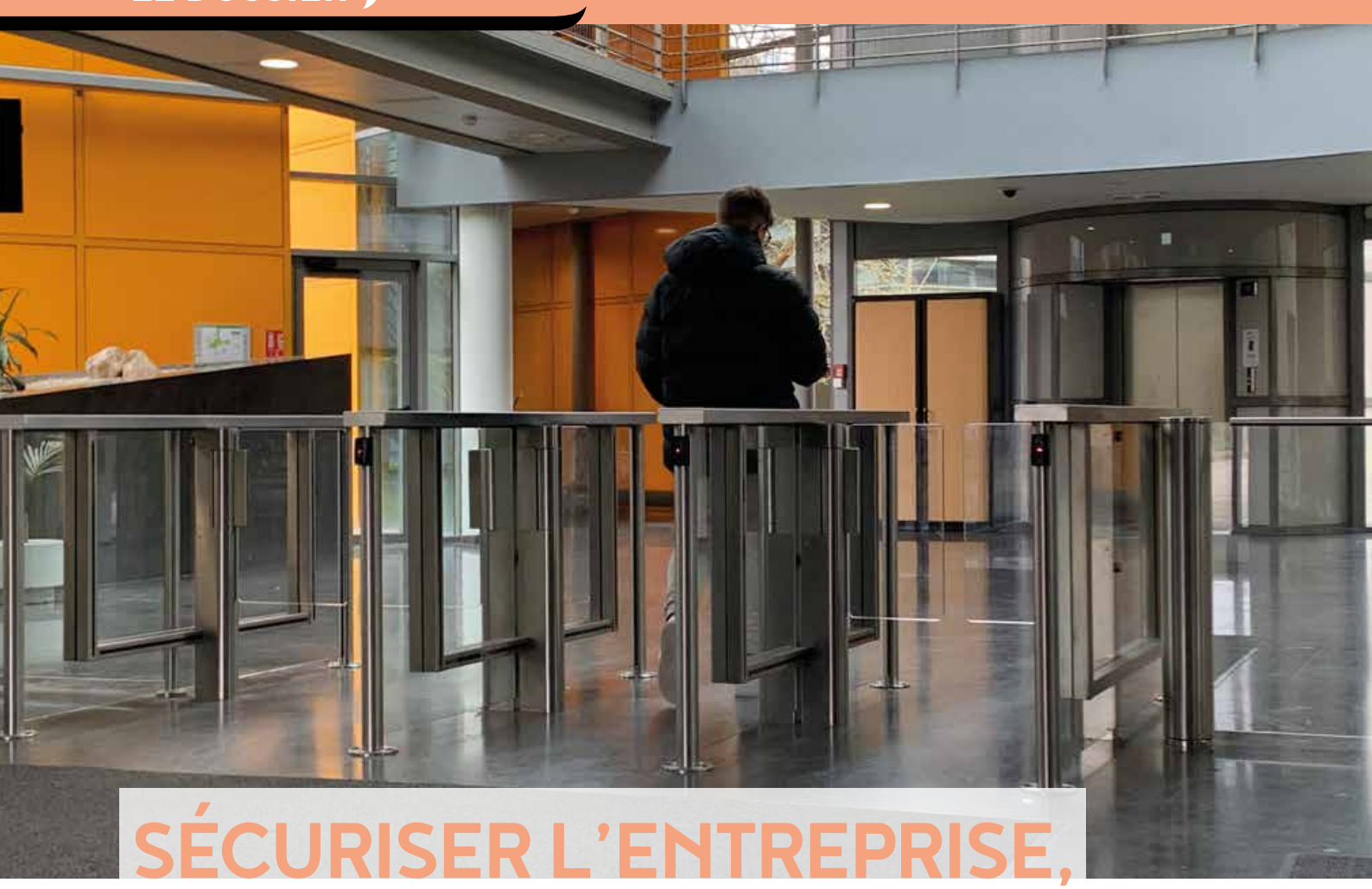

SÉCURISER L'ENTREPRISE, UN BIEN SI PRÉCIEUX !

La sécurité de l'entreprise ne concerne pas que les locaux et les biens matériels. L'entreprise invente, elle est source de création, elle produit des biens qui ont une valeur marchande. Les salariés ont aussi chacun leur valeur, selon leur implication dans le process.
Tous les éléments de la chaîne de création méritent donc d'être mis en sécurité. Il faut pour cela envisager la malveillance, l'indisponibilité temporaire d'un employé, et le risque industriel.

Dossier réalisé par Stéphane de Laage

Homme clef : il faut anticiper

S'il est une chose à ne pas perdre de vue, c'est que les entreprises vivent et progressent par le travail de leurs salariés. Pourtant, les dirigeants l'oublient parfois, négligeant d'assurer l'indisponibilité de certains de leurs « Hommes clef ».

C'est le jargon qui définit ces cadres dirigeants, techniciens pointus ou personnes ressources, dont la disparition, même momentanée, pourrait mettre la production en difficulté, voire en péril. Ne parlons pas des entreprises individuelles, unipersonnelles ou des professions libérales qui ne valent que par l'exploitant lui-même. Parlons des TPE, PME et bien sûr les ETI, dont l'organigramme révèle des pièces maîtresses. Le directeur commercial ou simplement le commercial expert d'un secteur déterminant pour le chiffre d'affaires, un chef de ligne qui connaît tout de la mécanique et de l'approvisionnement de sa chaîne de production, ou encore le dessinateur de talent dans un cabinet d'ingénierie, seul à maîtriser un progiciel. Ils sont autant de pièces de l'échiquier qui peuvent faire défaut.

On a beau dire que les cimetières sont remplis de gens indispensables, il faut bien reconnaître qu'il est préférable d'avoir ces « indispensables » auprès de soi.

Car si un accident ou une maladie venait à les écarter de l'entreprise, cette dernière pourrait rapidement être en difficulté. Un chantier ou un produit qui n'est plus livrable, de l'argent qui ne rentre plus ; on n'imagine pas toujours le résultat ; or c'est pourtant ce qu'il faut

absolument faire pour éviter de se retrouver devant le fait accompli. Or, 15 % des entreprises seraient en difficulté majeure s'il leur arrivait quelque chose de similaire. Il est donc indispensable de devancer le risque, en envisageant le pire. Il faut anticiper dès lors que l'entreprise prend de l'aisance et se structure.
Fréderic Meierhans est responsable du Pôle Assurances Collectives chez Groupama Paris-Val de Loire. *« Il est primordial de penser aux forces humaines,* dit-il, *même s'il est naturel de penser plus souvent à assurer les biens. Se faisant on donne, à tort, plus de valeur aux choses qu'aux Hommes ».*

Il s'agit donc bien d'assurer l'entreprise et non directement la personne clef. Autrement dit, sceller un contrat d'assurance pour qu'en cas de défaillance de la personne, l'entreprise dispose d'une compensation financière, le temps de trouver une solution. C'est ce qu'a fait Stéphane Caussarrieu, gérant du cabinet CS Architecture qu'il a fondé il y a quelques années déjà, et qui compte aujourd'hui plus d'une dizaine de collaborateurs. *« En souscrivant une assurance de ce type,* explique-t-il, *l'idée est de verser, en cas de pépin, un capital à l'entreprise pour permettre aux salariés de prendre le temps de faire les bons choix ».* Ce temps a été évalué à trois mois. Au-delà de ces trois mois durant lesquels les charges et les salaires continueront de courir, la couverture d'assurance permettra d'indemniser l'entreprise. Couverture pour ne pas laisser tomber l'entreprise et son savoir-faire. La prime d'assurance variera donc en fonction de l'indemnité souhaitée, mais aussi peut-être, de la taille de l'entreprise, de la personne clef, de son poste et de sa vulnérabilité (âge et exposition aux risques).
Philippe Laugier, gérant d'une entreprise de ferronnerie, a lui, assuré deux personnes clefs. *« Ce sont deux postes à risque pour l'entreprise en cas de perte,* explique-t-il. *Le capital versé couvrirait les frais d'un chasseur de tête, dont les honoraires s'élèvent à 20 % du salaire. Cela laisse le temps de recruter une personne à la qualification équivalente ».*
Notez que les primes d'assurance d'un contrat Homme Clé constituent des charges déductibles du résultat de l'entreprise et que l'indemnité versée à l'entreprise lors de la réalisation du risque (disparition ou arrêt de travail de l'Homme clé) doit être intégrée dans son résultat fiscal.

« Ces cas requièrent souvent l'intervention de conseils experts, préconise Frédéric Meierhans ; expert-comptable, juriste et assureur, *car il faut prendre en considération l'ensemble de l'entreprise, sa progression, son marché et son environnement. C'est d'ailleurs une photo à l'instant T qui déterminera la prime et les conditions de versement. Ce qui implique de reprendre cette même photo, une fois par an au moins ».*

Fréderic Meierhans est responsable du Pôle Assurances Collectives chez Groupama Paris-Val de Loire.

À ces experts, l'on peut ajouter l'avocat quand il s'agit d'entreprises de type SA, SARL ou SAS, avec la rédaction d'un pacte d'associés prévoyant des modalités en cas de décès d'un associé, l'arrivée des héritiers pouvant fragiliser l'entreprise. Trop souvent, les associés survivants n'ont pas toujours les moyens de racheter les parts de l'associé défunt qui reviennent alors à ses héritiers au moment de la succession. Les capitaux seront là encore, versés à l'entreprise, mais dans le but cette fois de permettre le rachat par les associés subsistants, aux ayants droit, et donc de maintenir la gouvernance de l'entreprise et son activité.

cpme CENTRE-VAL DE LOIRE

PRÉV'ACTIONS

FACE AUX RISQUES, PENSONS PRÉVENTION !

Dès 1898, la loi française fixait le principe de responsabilité sans faute de l'employeur en cas d'accident de travail. Le cadre actuel a élargi la responsabilité des employeurs en mettant à leur charge une **obligation de résultat** en matière de sécurité au travail.

Au plan régional, les CPME territoriales se mobilisent pour accompagner leurs adhérents dans la démarche de prévention des risques professionnels.

N'hésitez pas à contacter votre CPME pour connaître les modalités de cet accompagnement sur-mesure et les prises en charges associées.

NOS ACTIONS ?

Accompagnement à la démarche prévention Santé-Sécurité au Travail dans l'entreprise (DUERP, accueil du nouveau salarié, analyse des accident du travail, affichage obligatoire ....)

1. Pré-diagnostic sur la SST de l'entreprise

2. Diagnostic réalisé avec le chef d'entreprise et/ou la personne référente "sécurité" dans l'entreprise avec un consultant extérieur

3. Élaboration d'un plan d'actions adapté à l'entreprise

CONTACTEZ-NOUS ! cpme41 LOIR-ET-CHER Yannick Guillard 02.54.56.56.06 y.guillard@cpme41.fr

L'expérience et la savoir-faire des Sapeurs-Pompiers au service de votre formation

UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS POMPIERS
LOIR-ET-CHER

Les formations proposées

Prévention et secours civiques (PSC 1)
Sauveteur secouriste du travail (SST)
Sensibilisation aux « Gestes qui sauvent »
Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)
en partenariat avec l'Agl'eau

Notre formateur se déplace dans vos locaux pour toutes les formations

www.udsp41.fr

udsp41@sdis41.fr • 02 54 51 54 37

AVC Groupe

Sécuriser son entreprise, c'est aussi garantir l'intégrité des locaux, des outils et des produits qui s'y trouvent. L'assurance est une évidence, tout comme les normes incendies et le cadre sécuritaire. Mais mieux vaut prévenir les intrusions et le vol.
Depuis longtemps, la vidéo protection est entrée dans les entreprises. « *En la matière, les caméras et les systèmes de liaison avec les centres de télésurveillance ont fait des progrès impressionnants,* explique Michaël Le Donne, président du groupe AVC. *En particulier pour le contrôle des zones extérieures, et les grands entrepôts, les caméras sont désormais thermiques, voire volumétriques et couvrent jusqu'à 130 % de la zone. Elles détectent la présence d'un individu, mais mieux encore, le sens de déplacement. Ce qui permet d'autoriser la sortie d'une zone et non son accès* ». À l'entrée d'un parking, ces mêmes caméras reconnaissent les plaques d'immatriculation autorisées et n'ouvrent la barrière qu'à cette condition. Cela permet aussi de comptabiliser les gens présents sur les lieux. Et s'ils sont fréquentés par des habitués, leurs visages sont aussi reconnus, tout comme la présence éventuelle d'un animal domestique !

« *Évidemment, les images sont enregistrées,* précise Michaël Le Donne, *le but étant d'avoir des preuves au service de l'enquête qui suivra l'effraction* ». Les images sont stockées 30 jours au plus, comme l'exige la loi, et sont écrasées au fil du temps sur la carte mémoire. L'option de telles installations est donc sujette au dépôt d'un dossier en préfecture. « *Il faut dire ce que l'on voit,* précise Michaël Le Donne, *les parkings et ateliers, les couloirs, les entrepôts… mais pas les postes de travail (sur lesquels des dossiers personnels peuvent être consultés légalement), ni les bureaux fermés, pas plus que les vestiaires et la voie publique* ».

La télésurveillance s'arrête en effet aux portes de l'entreprise. Les caméras filment les quais d'embarquement et le parking, mais pas au-delà.

Pour ce qui est de l'intrusion, tout cela ne vaut que si le système est relié à un centre de télésurveillance. Il y en a une centaine en France, accrédités APSAD, au service des entreprises et des particuliers qui louent leurs services. En cas d'intrusion, les agents ont une alarme sur leurs écrans de contrôle. Vérification faite par les caméras, ils donnent instruction à un agent mobile, en faction dans la zone géographique, de se rendre sur place. Il valide, identifie et décrit les éléments de la scène aux forces de police qui peuvent alors intervenir.

Michaël Le Donne, président de AVC Groupe

Le circuit peut sembler complexe, mais la technologie aide de mieux en mieux la prise de décision. Les caméras sont toujours plus performantes, les liaisons sont établies par IP et doublées de transmetteurs GSM. « *Tant qu'à faire une installation, autant la faire bien et pas à l'économie,* insiste Michaël Le Donne. *Cela commence par un audit sérieux et sans concession. Puis par l'accréditation APSAD des matériels bien sûr, mais aussi et surtout de l'installateur* ».

Propriété industrielle, ne s'use que si l'on ne s'en sert pas…

La propriété intellectuelle protège toutes les créations humaines, techniques et commerciales, une marque, un droit d'auteur (design, charte graphique et œuvres) … tout est protégeable. On peut donc créer un monopole. « *Mais attention,* prévient Agnès Doyen, juriste, conseil en propriété industrielle à Tours (cabinet Inscripta), *si l'on ne fait rien de ce monopole, il se perd et pire encore, il ne sert à rien* ».

Quand on dépose une marque en France, on le fait auprès de l'INPI, Institut national de la propriété industrielle, qui n'est qu'un centre d'enregistrement. Il dit si le dépôt est valable ou non, mais ne vérifie pas l'existence de droits antérieurs. C'est donc le rôle du conseil en propriété industrielle, qui fera ce travail de recherche. « *D'abord s'assurer que l'on ne porte pas atteinte à des droits antérieurs,* précise Agnès Doyen. *Car s'en apercevoir trop tard, c'est prendre le risque de se faire retoquer à terme et d'avoir à changer de nom, avec les conséquences que l'on imagine* ». Autrement dit, l'INPI publiera le dépôt de votre nouvelle marque Coca-Cola, mais il y a fort à parier que ça ne dure pas ! Vous passerez alors sous les fourches caudines de ce même INPI, qui est en revanche juge des oppositions de tiers titulaires de droits antérieurs, et statue pour dire s'il y a atteinte ou non.

De la même façon, une fois votre marque valablement déposée, l'INPI ne vérifiera pas ultérieurement si quelqu'un porte atteinte à votre marque.
Petite subtilité, quand on dépose une marque, cette marque est « publiée » sur le bulletin officiel, pour que les tiers puissent former opposition. Les entreprises doivent donc faire de la veille. C'est un service complémentaire dont les entreprises ne peuvent s'exonérer si elles veulent garder leur intégrité. « *À défaut de faire ce travail, on ne peut s'opposer à des dépôts de marque postérieurs, sauf à engager des recours devant les tribunaux et payer des frais parfois très lourds* ».

Généralement, les cabinets de conseil forfaitisent ce travail de recherche, de dépôt et de suivi. Ils estiment également le risque d'actions à venir. « *Les registres sont très encombrés,* avertit Agnès Doyen, *les feux sont rarement au vert, souvent orange, c'est-à-dire qu'il y a un risque qu'il faut savoir estimer* ». Prenons le cas de Mont-Blanc, portée à la fois par une crème dessert et des stylos, il n'y a pas d'ambiguïté, ni de confusion possible. Le risque apparaît dès lors que votre nom se rapporterait à un secteur déjà existant et proche ; c'est toute la subtilité du dépôt de marque. En l'espèce, Mont-Blanc est aussi un lieu géographique, et les lieux sont actuellement source de beaucoup d'attention dans les dépôts. Car on parle de monopole, une notion très sensible qui nécessite, on le voit, l'expertise de juristes chevronnés.
Le produit en lui-même, peut faire l'objet de différentes protections. Soit d'un brevet s'il s'agit d'une innovation technique, en rupture avec ce qui existe déjà ; soit d'un modèle, pour un nouveau dessin ou design. Où l'on voit que pour un même produit, plusieurs protections peuvent être nécessaires.

Agnès Doyen

Le risque de ne rien faire

En moyenne, un dépôt de brevet, honoraires et taxes comprises, coûte 3 000 €. La taxe, celle de l'INPI, varie selon la taille de l'entreprise, et se compte en quelques centaines d'euros. « *Ce qui coûte cher, c'est l'accouchement du projet,* détaille Agnès Doyen. *Il faut trouver en quoi consiste l'innovation par rapport à l'état de l'art antérieur, comprendre et formaliser en respectant des règles et un formalisme très stricts* ». Pour autant il n'y a pas de garantie quant au fait que le brevet sera délivré, ni qu'il sera inattaquable. L'ingénieur-conseil a un devoir d'information sur la brevetabilité de l'invention en vérifiant que les critères relatifs à l'activité inventive et l'application industrielle sont a priori remplis. Face aux dépenses nombreuses, les jeunes entreprises font parfois le choix de ne pas déposer tout de suite, attendre en croisant les doigts et voir plus tard. C'est un risque qui peut coûter cher. Des exemples patents résonnent encore, comme Laguiole, longtemps resté sans protection, et que les Chinois ont pu contrefaire sans encombre.

Sur le plan technique, ne pas protéger avant la divulgation publique, fait perdre la « *nouveauté* » de l'innovation. Donc l'auto-divulgation interdit le dépôt de tout modèle et brevet ultérieurs, y compris à l'étranger. Il faut donc déposer le projet définitif avant de le présenter sur Internet ou dans une foire.

Si l'on a des velléités d'export, la marque peut aussi être « *régionale* », c'est-à-dire valable pour la communauté européenne, déposée à l'EUIPO, l'Office de l'Union européen pour la propriété intellectuelle.
« *L'usage ne crée pas de droit,* conclue Agnès Doyen, *sauf si au fil du temps, la marque est renommée, voire notoire* ». Pour exemple, ni Coca-Cola, ni Nutella ne sont déposés !

PROFESSIONNELS

ÊTRE UNE BANQUE POPULAIRE, c'est assurer l'activité et les biens de nos clients pour qu'ils travaillent sereinement.

BANQUE POPULAIRE
VAL DE FRANCE

la réussite est en vous

Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

Les coûts de connexion aux sites internet sont ceux fixés par votre opérateur.

Banque Populaire Val de France ▪ SA coopérative de Banque Populaire à capital variable ▪ Siège social : 9 av. Newton, 78180 Montigny-le-Bretonneux ▪ SIREN 549 800 373 RCS Versailles

BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 173 613 700 € Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris cedex 13 – 493 455 042 RCS Paris, intermédiaire en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 08 045 100 (www.orias.fr).

BPCE IARD - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 50 000 000 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - 401 380 472 RCS NIORT - N° TVA intracommunautaire FR 15 401 380 472 - CODE APE 6512 Z – Siège Social : Chaban 79180 CHAURAY France - Adresse : Chauray BP 8410 79024 NIORT Cedex 09 France.

Crédit photo : iStock.

Protéger l'intangible

Les hackers veulent nuire aux entreprises et aux institutions, c'est leur fonds de commerce, par une demande de rançon ou la négociation de data. Leurs dégâts sont considérables. 86 % des entreprises attaquées déposent le bilan dans les six mois. Raison pour laquelle la France ; qui a près de dix ans de retard dans le domaine faute d'avoir pris la chose au sérieux ; tente aujourd'hui de reprendre la main. Emmanuel Macron veut donc en faire une priorité. Protéger

Patrick Bourrelier, président de la société JSM Perrin

Signature du partenariat État / Région le 20 mars 2023, et création du CSIRT CybeRéponse en région Centre-Val de Lire, avec François Bonneau, président de la Région, Régine Engström, préfète de Région, et Emmanuel Naëgelen (ANSSI).

Victor-Emmanuel de SA, CybeRéponse.

nos entreprises, non pas en réparant les dégâts, mais en prenant les devants et en faisant de la prévention. « *Mieux vaut prévenir que guérir,* admet Victor-Emmanuel de Sa, *surtout quand on connaît l'état de la menace aujourd'hui* ». Victor-Emmanuel de Sa pourrait être lui-même un hacker de talent. Il a travaillé 25 ans dans le domaine de la sécurité des systèmes d'information, souvent dans des institutions financières et étatiques. Quatre fois vice-champion du monde CTF à la Defcon de Las Vegas, la convention de hackers la plus courue au monde ! Là s'affrontent des professionnels de la sécurité des systèmes. Aujourd'hui, Victor-Emmanuel de Sa dirige « *CybeRéponse* », la nouvelle unité de protection cyber de nos entreprises en Région Centre-Val de Loire. « *Nombreux sont les conseils qui peuvent identifier les points de vulnérabilité d'un système,* observe-t-il, *mais peu savent comment corriger le tir. C'est pourtant là qu'il faut agir de toute urgence* ».
Autant la France est excellente dans la formation de ses artisans hautement qualifiés, autant elle est encore naïve en ce qui concerne la gestion digitale de ses entreprises. Les dirigeants ne comprennent pas l'intérêt que représentent leurs entreprises aux yeux des hackers. Et pourtant, s'ils savaient…

Certains l'ont compris. C'est le cas des donneurs d'ordres de domaines industriels sensibles que sont Airbus, Safran, Thales et Dassault. Ils ont conjointement créé Cyberaerospace, un organisme qui audite leurs fournisseurs. JSM Perrin est sous-traitant de l'aéronautique, de la défense et du nucléaire. « *L'objectif est de faire monter en gamme la supplychain,* explique son président Patrick Bourrelier. *L'agence révèle d'éventuelles non-conformités et suggèrent des plans d'actions correctives* ». Les points essentiels concernent la protection des données et de leurs sauvegardes, jusqu'à l'intrusion dans le local informatique.

Qu'est-ce que je dois protéger ?

Rançon, désinformation, lobbies, propriété intellectuelle, les motivations sont différentes selon l'origine du hacker et les cibles. Des pays comme l'Iran, la Russie, la Chine ou la Corée du Nord hébergent des spécialistes de la déstabilisation, groupes ou indépendants. Sur le dark web, il est aussi facile de trouver un hacker qu'un tueur à gage. L'invisibilité et l'impunité du web laissent le chef d'entreprise démuni. Un récent rapport de l'ANSI (agence nationale des systèmes d'information) explique clairement que ces groupes se spécialisent (chiffre, vulnérabilité, systèmes…), et travaillent ensemble en unissant leurs compétences. Ils scannent à l'aveuglette des milliers d'adresses IP jusqu'à trouver parmi elles une faille qui leur permettra d'entamer leur méfait. *« Où l'on voit que ce travail invisible s'opère au petit bonheur la chance,* explique Victor-Emmanuel de Sa. *Ce qui veut dire que les entreprises ne sont pas systématiquement ciblées pour leur activité ou leur valeur, mais deviennent une cible du fait de leur faiblesse informatique ».* Le hacking est une industrie qui rapporte, en cryptomonnaie bien sûr. Soit par les demandes de rançons, soit par la captation de données de banque ou de clientèle, qui seront revendues à la concurrence. La data est le nerf de la guerre, et toutes les entreprises en ont, quelle qu'en soit la taille.

Alors, la première question du chef d'entreprise doit être : *« Qu'est-ce que je dois protéger »* ? Si les matériels et les murs sont des éléments tangibles évidents, les entreprises ont toutes des équipements réseau dans lesquels se trouvent des logiciels espions. *« Ce n'est pas de la paranoïa que de penser à se protéger,* insiste Victor-Emmanuel de Sa. *L'informaticien maison peut ne pas le voir, car les visiteurs, tels des Arsène Lupin, ne laissent aucune trace de leur passage ».*

Les analystes de CybeRéponse sont là pour aider les chefs d'entreprises à anticiper et se protéger. Le nouveau CSIRT (Computer Security Incident Response Team), créé en région Centre-Val de Loire, répond à cette demande insistante du Gouvernement pour protéger nos entreprises. On le voit par l'acronyme, ce n'est pas une spécialité française, mais la déclinaison de systèmes anglo-saxons qui ont fait leurs preuves.

CybeRéponse fait appel à des prestataires extrêmement spécialisés, et de proximité. Piloté par la Région, CybeRéponse s'appuie sur les structures d'intérêt public, le GIP RECIA et l'Agence régionale de développement économique DEV'UP Centre-Val de Loire avec le soutien de l'ANSSI (agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) qui appuie le déploiement de tels centres dans l'hexagone*.

**Centre d'appel d'urgence CybeRéponse : 0 805 69 15 05*
Information : 02 19 230 466

www.groupama-es.fr

Groupama PARIS VAL DE LOIRE

Chefs d'entreprise

AVEZ-VOUS PENSÉ À L'ÉPARGNE SALARIALE ?

Pour activer un **LEVIER DE RENTABILITÉ** : baisse de frais généraux, réduction de l'absentéisme ou augmentation du chiffre d'affaires.*

Pour **FIDÉLISER ET RÉCOMPENSER** vos salariés en leur constituant une épargne personnelle.

Pour **RENFORCER VOTRE ATTRACTIVITÉ** lors de vos recrutements.

POUR COMPRENDRE EN VIDÉO
L'ÉPARGNE SALARIALE

Prenez conseils et faites évaluer **VOS AVANTAGES FISCAUX ET SOCIAUX**
DANS L'UNE DE NOS AGENCES TOUJOURS PRÈS DE CHEZ VOUS.

* Ces avantages ne s'appliquent qu'en cas de mise en place d'un intéressement conditionné par l'atteinte d'objectifs fixés par l'entreprise. Document et visuels non contractuels.
GROUPAMA ÉPARGNE SALARIALE - Entreprise d'investissement agréée par l'ACPR - Teneur de compte - Conservateur de parts - Société Anonyme au capital de 8 709 015 € - Service clients : 46 rue Jules Méline 53098 LAVAL Cedex 09 - Siège social : 2 boulevard de Pesaro - 92 000 Nanterre - RCS Nanterre 428 768 352 - www.groupama-es.fr •
GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Paris Val de Loire - 60 bd Duhamel du Monceau - CS 10609 - 45166 Olivet Cedex - Siège social : 1 bis avenue du Docteur Ténine - CS 90064 - 92184 Antony Cedex - 382 285 260 RCS Nanterre - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, située 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - www.groupama.fr - Crédit photo : Shutterstock - Création : Communication commerciale et digitale Groupama Paris Val de Loire - 04/2023.

RESPONSABLES DE PME ET ETI,
EN CAS DE CYBERATTAQUE, CONTACTEZ CybeRéponse

cybeRéponse

CENTRE DE RÉPONSE AUX INCIDENTS DE CYBERSÉCURITÉ

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

La Région Centre-Val de Loire crée cybeRéponse pour coordonner et centraliser la réponse aux incidents de cybersécurité en région Centre-Val de Loire.

NUMÉRO D'URGENCE CYBER

0 805 69 15 05 Service & appel gratuits

La principale mission de cybeRéponse est l'accompagnement aux premiers secours d'urgence suite à un incident cyber, incluant :

- un premier niveau de qualification du type d'attaque et de conseils,
- la mise en relation avec des prestataires de remédiation, de préférence régionaux,
- un suivi de l'incident jusqu'à sa complète résolution.

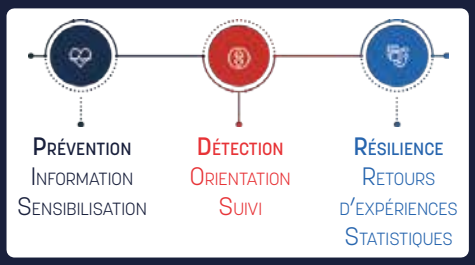

Les services de cybeRéponse s'adressent :

- aux collectivités
- aux associations employeuses
- aux PME et ETI

cybeRéponse accompagne également ses bénéficiaires dans toute action visant à préparer leur résilience vis-à-vis des incidents de cybersécurité par des missions d'accompagnement, de sensibilisation et de conseil.
Numéro d'information générale : 02 19 230 466

PRÉFÈTE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
Liberté Égalité Fraternité

Recia

devup Centre-Val de Loire
Innovation et développement des entreprises

Soutenu par RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ANSSI

FRANCE RELANCE

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

Annie Huet et ses rencontres du troisième type

Après avoir dirigé pendant quinze ans l'Espace Culturel E.Leclerc à Blois, Annie Huet a pris sa retraite en mai 2022 et continue d'organiser des rencontres littéraires à Blois. Une nouvelle activité devenue « une passion dévorante ».

Annie Huet et son mari ont ouvert le centre E.Leclerc au Nord de Blois en 1992, puis l'Espace Culturel E.Leclerc en 2007, cette fois-ci en plein centre-ville. Annie Huet prend sa retraite en mai 2022. Accueillant déjà auteurs de renom et primo-romanciers à l'Espace Culturel E.Leclerc, la jeune retraitée décide de poursuivre cette activité en créant une structure indépendante appelée Nouveau Chapitre. L'objectif ? Organiser des rencontres littéraires et des ateliers de lecture à voix haute à Blois.

Depuis mi-septembre 2022, Annie Huet a ainsi déjà organisé une vingtaine de soirées, soit autant d'écrivains accueillis tels que le Prix Goncourt 2022, Brigitte Giraud pour son roman *Vivre vite* ou encore le grand prix du roman de l'Académie Française 2022 Giuliano da Empoli pour son roman *Le Mage du Kremlin*. Ces rencontres littéraires ont lieu principalement à l'Hôtel de Ville de Blois et l'inscription est obligatoire. Chacune débute par une dizaine de minutes de lecture à voix haute de l'ouvrage. Puis, l'auteur parle de son livre, pour enfin présenter son rapport à la littérature et à l'écriture. Un cocktail et une séance de dédicaces sont prévus à la fin de chaque rencontre.

Rencontre littéraire organisée et animée par Annie Huet, à l'Hôtel de Ville de Blois, avec Brigitte Giraud, Prix Goncourt 2022 pour son roman "Vivre vite" (Stock).

Annie Huet.

Dans 60 % des cas, c'est Annie Huet qui contacte les maisons d'édition et les auteurs pour qu'ils participent à une rencontre littéraire. Les 40 % restants sont un vivier d'écrivains et d'éditeurs qui la préviennent spontanément de la sortie d'un nouveau livre. *« Il faut que le livre m'ait plu afin de transmettre l'enthousiasme et l'envie de le lire, c'est mon premier critère* explique Annie Huet. *L'écriture me guide. Parfois, le sujet ne m'aurait pas plu a priori, mais la qualité de l'écriture me fait apprécier le livre. Mon deuxième critère, c'est de repérer les auteurs que je connais ou que le public connaît. »* Même si Annie Huet tente aussi de repérer de nouveaux auteurs et talents prometteurs, à l'instar de Kinga Wyrzykowska qu'elle a reçue pour son premier roman Patte Blanche.

« Depuis un an, le public est fidèle et ne cesse de se renouveler, poursuit Annie Huet. *Il y a 90 % de femmes car aujourd'hui, ce sont essentiellement des femmes qui lisent des romans. Les âges sont variés avec aussi bien des jeunes, des actifs et des retraités. Il y a beaucoup de blésois, mais aussi des habitants d'Orléans et de Tours. On retrouve de grands lecteurs, mais également des personnes qui lisent peu, qui viennent pour se donner envie de lire et pour s'ouvrir à d'autres horizons. Le public est curieux et une relation de confiance s'est instaurée entre lui et moi, au fil de ces dernières années ».*

Prochaine rencontre littéraire avec Guillaume Poix pour son livre Star sorti le 9 mars dernier : le 23 mai 2023, à 18h45, à l'Hôtel de Ville de Blois.

Contacts :
anniehuet.nouveauchapitre@gmail.com
Instagram : annie_huet_blois
Facebook : Annie Huet

Maxence Yvernault

Des nouveaux étoilés en région Centre-Val de Loire

Le verdict du guide gastronomique Michelin est tombé en mars dernier. La région Centre-Val de Loire se distingue, cette année, avec 21 restaurants récompensés, dont trois restaurants qui décrochent leur première étoile ; Les Chemins - Domaine de Primard (28), Arbore & Sens (37) et Ezia (41).

C'est bien connu que la région prolifère de beaux produits du jardin, de richesses maraîchères, des spécificités laitières, d'authenticité des produits des rivières, des forêts et des vignes. De jeunes chefs s'inspirent de ce terroir pour partager leurs passions.

La promenade bucolique d'Arbore & Sens

Clément Dumont, chef du restaurant « Arbore & Sens » à Loches, remporte à 27 ans son premier macaron. Une belle récompense pour celui qui a ouvert il y a moins de trois ans, en juillet 2020, en reprenant une ex-institution locale de 25 couverts, « La Gerbe d'or ». L'arbre situé au cœur de la salle, la musique à base de chants d'oiseaux, la décoration feutrée, renforcent le fil conducteur de l'expérience culinaire, une promenade gourmande. Chef cultivateur et amoureux de son terroir, sa cuisine met en lumière la richesse de la Touraine et de ses producteurs puisque 90 % avec lesquels il travaille exercent dans un rayon de 40 kilomètres autour du restaurant. Le menu « Arbore » en 4 temps dévoile une cuisine créative voire inspirée comme cette truite bretonne tiédie (cuisson sous vide) à l'huile de noix avec un velours au cresson de Fontaine. Les sauces et les fleurs aromatiques sont les marqueurs de Clément Dumont. Dans l'assiette, les protéines sont pourtant présentes et magnifiées, les cuissons parfaites révèlent l'essence du produit principal. Le restaurant a une équipe de dix personnes, dont Océane, la compagne sommelière du Chef, qui est en salle, et présente une très belle carte des vins de Loire. Les gourmets pourront profiter aux beaux jours, de la ravissante terrasse, située au pied de la citadelle royale.

© Jérôme Crochet

Le Saint-Pierre cuisiné par le chef Clément Dumont d'Arbore & Sens.

La terre d'union d'Ezia

Nicolas Aubry a pris son envol en reprenant la « Maison d'à côté » à Montlivault en juin dernier. Baptisé Ezia, clin d'œil à ses enfants, son restaurant de trente couverts, reçoit dix mois seulement après son ouverture, une distinction. Pas facile de prendre la suite de Christophe Hay, mais le jeune chef Nicolas Aubry et son épouse relèvent le défi avec succès. Une cuisine fine et subtile, qui suit les saisons et s'inspire autant du terroir ligérien que des côtes guérandaises. Sur le menu « Terre Saline » se côtoie une surprenante huître n°1 de Bretagne au cresson, un excellent merlan avec une sauce remarquable au whisky et des annotations de saveurs fumées et un parfait quasi de veau fumé avec son panais rôti et sa sauce charcutière. Le Chef laisse exprimer sa personnalité pour sublimer les produits dans une cuisine audacieuse. L'accueil est dynamique, l'ambiance chaleureuse, l'équipe de sept personnes prend le temps d'échanger en toute convivialité.

© Studio 204

Chef Nicolas Aubry, Ezia.

C'est une incroyable chance d'avoir des chefs émergents qui apportent de nouveaux plaisirs gustatifs à notre porte !

Sophie Manuel

Les 21 étoilés du Centre-Val de Loire

Cher
- Maison Médard (anciennement l'Ardoise du Marché) à Boulleret ★

Eure-et-Loir
- Les Chemins - Domaine de Primard ★
- Le Georges à Chartres ★

Indre
- Au 14 Février à Saint-Valentin ★

Indre-et-Loire
- Arbore & Sens à Loches ★
- Château de Pray à Amboise ★
- La Promenade au Petit-Pressigny ★
- L'évidence à Montbazon ★
- L'Opidom à Fondettes ★
- L'Auberge Pom'Poire à Azay-le-Rideau ★

Loir-et-Cher
- Christophe Hay - Fleur de Loire à Blois ★ ★
- Domaine des Hauts de Loire à Onzain ★
- Assa à Blois ★
- Ezia à Montlivault ★
- Le Grand hôtel du Lion d'Or à Romorantin ★
- La Vieille Tour à Cellettes en Loir-et-Cher ★
- Le Favori aux Sources de Cheverny à Cheverny ★

Loiret
- Côté Jardin à Gien ★
- Auberge des Templiers à Boismorand ★
- Le Lièvre Gourmand à Orléans ★
- La Table d'à Côté à Ardon ★

L'utopie verte du Domaine de Chaumont-sur-Loire

Pour cette seizième saison, le Centre d'Arts et de Nature a invité quinze artistes internationaux à investir l'ensemble du parc, du château et des dépendances avec des œuvres spécialement conçues pour le domaine. Ces créateurs nous invitent, depuis le 1er avril et jusqu'au 29 octobre, à suivre un parcours inédit dans un écrin de verdure et d'architecture.

Le Domaine de Chaumont-sur-Loire est devenu un lieu incontournable de l'art et des jardins grâce à une programmation exceptionnelle. Ce lieu singulier dans la vallée des Châteaux de la Loire attire chaque année plus de 530 000 visiteurs. Au programme de ce parcours : une rétrospective d'Alechinsky, des tableaux de Stefan Râmniceanu et Christian Lapie, des sculptures de Claire Morgan, Grégoire Scalabre, Lionel Sabatté, Bob Verschueren, entre autres.

Un parcours dans le château

Au premier étage, l'exposition entraîne au cœur de plus de soixante-dix ans de création de l'artiste belge Pierre Alechinsky. On suit le parcours d'une vie à travers 274 œuvres. Des premières lithographies de 1948 à celles, plus célèbres, d'après-guerre où il abandonne progressivement l'huile pour des matériaux plus spontanés comme l'encre de Chine. Ce peintre et graveur de 90 ans, appartient au mouvement surréaliste, expressionniste et il est le fondateur du mouvement artistique Cobra. Dans le vestibule, les tableaux et sculptures du roumain Stefan Râmniceanu célèbrent l'univers du livre. Sa façon de peindre avec la mémoire des choses, suscite beaucoup d'émotions. Bien connu pour ses grandes sculptures de figures de bois brut et sombre, Christian Lapie expose dans la galerie de majestueux dessins au fusain.

Puis les dépendances

Les céramiques enchanteresses et virtuoses de Grégoire Scalabre ont pris place, dans les Écuries du Domaine. L'ultime Métamorphose de Thétis est une œuvre monumentale. Ce céramiste a conçu 70 000 amphores miniatures qu'il a créées et assemblées pour un résultat époustouflant. L'artiste irlandaise Claire Morgan, quant à elle, investit la Grange aux Abeilles par une délicate installation. Une œuvre dédiée à l'environnement et aux êtres qui l'habitent, un duel entre la mort et la vie ou tout simplement le passage du temps.

Et le parc

Le parcours se faufile à travers les trente-deux hectares du parc où l'on découvre le nichoir du sculpteur belge Bob Verschueren destiné aux martinets. Ces oiseaux migrateurs pourront pleinement profiter de cette sculpture pour se poser tranquillement. Un peu plus loin, Membrane réalisée in situ par Lionel Sabatté se dresse au détour d'un bosquet. Avec ses arceaux métalliques recouverts de ciment coloré par des pigments naturels, elle offre un passage de transformation.
Les œuvres d'art réalisées sont le fruit d'une véritable rencontre entre les artistes et l'esprit du lieu. La triple identité – patrimoniale, artistique et « jardinistique » du Domaine offre aux visiteurs une expérience culturelle globale, un parcours initiatique riche de découvertes et d'émotions.

Sophie Manuel

Un trio féminin à la tête de l'association des Châteaux de la Loire

L'association des Châteaux de la Loire – Vallée des rois évolue avec à la présidence un trio, 100 % féminin. La volonté de l'association est de tendre vers une représentativité équilibrée entre les deux régions qui la composent, celle du Centre-Val de Loire et les Pays de la Loire.

Trois femmes ont été élues à la présidence de l'association ; Laurence Bizard Hamilton, propriétaire du Château de Champchevrier à Cléré-les-Pins en Touraine, Cécilie de Saint Venant, Directrice de la communication, de la marque et du mécénat au Château de Chambord dans le Loir-et-Cher, et Barbara de Nicolaÿ, propriétaire du Château du Lude dans la Sarthe. Cette nouvelle organisation témoigne la volonté d'accroître le maillage territorial.

L'entité Châteaux de la Loire – Vallée des rois a pour objectif de recenser et de faire connaître les sites d'exception, privés ou publics, inscrits au titre des Monuments Historiques ou labellisés « *Jardins Remarquables* » dans l'entité culturelle dite du « *Val de Loire* ». Les 103 adhérents sont situés sur onze départements, entre Gien (Loiret) et Nantes (Loire-Atlantique). Pour pouvoir adhérer, il faut bien-sûr, être situé en Région Centre-Val de Loire ou en Région Pays de la Loire, être un château ou jardin mais aussi être ouvert au public sur une période significative. Détail important pour les dix millions de visiteurs annuels qui visitent cette collection unique au monde, le long de la Loire.

De gauche à droite, Cécilie de Saint Venant, Laurence Bizard Hamilton, Barbara de Nicolaÿ, présidentes des Châteaux de la Loire

« Nos actions, pour l'année 2023, sont axées essentiellement sur la communication. Nous réalisons un dépliant avec une carte en 500 000 exemplaires et nous allons surtout développer notre présence digitale avec un site marchand, fin 2023 » indique Laurence Bizard Hamilton. L'association va s'appuyer sur Atout France pour l'accélération de la digitalisation qui se matérialisera par une refonte du site internet, une montée en puissance sur les réseaux sociaux et un partenariat étroit avec My Loire Valley.

Sophie Manuel

L'Electro Pool Party revient pour une quatrième édition

Organisée par l'association ElectroLab Events avec le soutien de Fun Radio, l'Electro Pool Party revient pour une quatrième édition le samedi 1er juillet prochain de 16h à 00h30 à l'Agl'eau de Blois.

Le 22 mars dernier, l'Electro Business Club a réuni bénévoles, partenaires et prestataires de l'Electro Pool Party au V&B de Saint-Gervais-la-Forêt. L'occasion d'annoncer officiellement la quatrième édition du festival, sa programmation et ses nouveautés.

Le 1er juillet prochain, pendant que les DJ's se produiront sur scène, les festivaliers pourront une nouvelle fois danser sur les 3 000 m² de pelouses extérieures et se baigner dans la piscine extérieure de 250 m², tout en profitant de goodies gonflables. Cette année, l'eau de la piscine sera aromatisée au bubble gum. Des food trucks et un bar seront à disposition. Comme l'année dernière, un after sera organisé dans la discothèque blésoise L'Élite Club.

Parmi les nouveautés de cette quatrième édition, un food truck proposera des glaces et un stand de prévention sur les IST et la santé sexuelle sera tenu par l'Hôpital de Blois. Des casiers seront également mis en place pour remplacer l'ancien vestiaire. Ils permettent de recharger son téléphone et contiennent jusqu'à quatre sacs à dos. Les festivaliers pourront réserver en amont leur casier.

Parmi les DJ's qui se produiront sur scène en 2023, on retrouve le duo de DJ's russes Matisse & Sadko qui feront leur seule date en France de l'année à l'Electro Pool Party de Blois ; le DJ néerlandais Magnificence ; Holseek, un habitué du festival ; et Alice April, une DJ parisienne qui a débuté sa carrière il y a cinq ans. Venue pour la première fois à Blois à l'occasion de l'Electro Business Club, elle se produira sur la scène de l'Electro Pool Party le 1er juillet prochain.

Billetterie sur www.electropoolparty.fr
Places à 30€ et places VIP à 90€ (espace privatif avec une vue imprenable sur la scène et un apéritif dînatoire)

Maxence Yvernault

La Fête de la Nature en Sologne

Le dimanche 28 mai prochain, la Maison du Cerf accueillera la Fête de la Nature à Villeny. Des animations seront proposées toute la journée.

Événement national, la Fête de la Nature se célèbre tous les ans au mois de mai pour découvrir et sensibiliser la population à la préservation de la biodiversité. Des acteurs privés ou publics peuvent proposer leurs animations, il suffit de s'inscrire en ligne et de respecter les principes de la charte. Parmi ces derniers, il est nécessaire que les activités soient entièrement gratuites et ouvertes à tous.
En Sologne, c'est la deuxième année que les Maisons du Braconnage, des Étangs et du Cerf s'associent pour organiser la manifestation. Une dizaine de personnes sont mobilisées (bénévoles et salariés) pour faire en sorte que cette journée soit festive et pleine de découvertes ! Alice Deshere, animatrice à la Maison du Cerf, accueillera la fête cette année : *« Nous serons présents à partir de 10 h, sur la place de l'église de Villeny, avec plusieurs ateliers se prêtant à tous les âges. On proposera par exemple de créer une maquette d'un étang de Sologne, faire des moulages d'empreintes d'animaux, reconstituer des chaînes alimentaires et reconnaître les différents régimes alimentaires (omnivores, carnivores, insectivores, etc.), sans oublier le classique loto des senteurs. Il y aura aussi un jeu environnemental, spécialement créé pour l'occasion ! ».*
Les participants sont invités à venir en famille et à apporter leur pique-nique pour déjeuner au bord de l'étang situé à proximité.
Et pour ceux qui n'ont encore jamais visité la Maison du Cerf, elle sera ouverte, avec un tarif unique de 3 € au lieu de 6 €. Située à 40 minutes de Blois et d'Orléans, cette fête est une bonne idée pour profiter d'une belle journée à la découverte de la nature en Sologne.

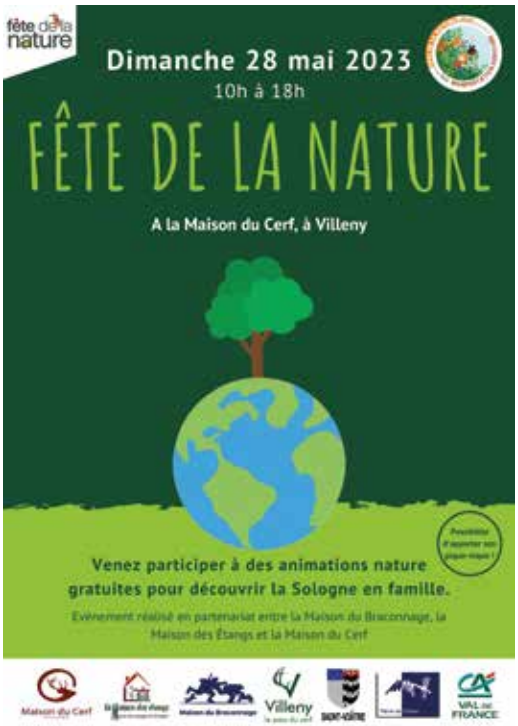

Informations pratiques :
Dimanche 28 mai 2023 – De 10 h à 18 h
Maison du Cerf – 3, place de l'église, 41120 Villeny
maisonducerf@wanadoo.fr

Émilie Marmion

Zoom sur le Printemps de la Photo

Du 12 au 14 mai, la Fabrique Normant à Romorantin accueillera de nouveau le Printemps de la Photo et des arts.

Après 3 ans d'interruption à cause de la crise sanitaire, l'office de tourisme Sologne côté sud réorganise cet événement qui comptabilise 30 photographes, 19 peintres et sculpteurs et 3 000 entrées.
Pour cette 14e édition, sont attendus, entre autres, les photographes Kyriakos Kaziras, Hans Silvester et Joël Brunet. Deux invités d'honneur : Jean-François Mutzig qui a photographié en noir et blanc la relation entre les hommes et l'animal au cours de ses douze années passées en Inde, et Christian Hirlay qui exposera des sculptures monumentales animalières, notamment des chevaux en acier.
Le Romo Photo Club fera des démonstrations sur la macrophotographie et sur le portrait, et Pierre Boivin et Christine Goujon proposeront des ateliers de peinture. Nouveauté : une tombola permettra de gagner des œuvres offertes par les artistes.

De plus en plus

« Au départ, on cherchait un événement touristique pour accueillir du monde en début de saison et animer la ville de Romorantin, la faire découvrir. On ne souhaitait pas faire un festival photo animalier bien qu'étant en Sologne. Par contre, l'animalier a une place importante, mais on a aussi du portrait, de la macro… », souligne François Cavalié, président de l'office de tourisme.
Lors de la 1re édition, trois photographes exposaient à tour de rôle dans la salle Beaulieu. Les années suivantes, c'est un parcours dans le centre-ville avec des expositions réparties dans plusieurs lieux. *« On ne désespère pas de pouvoir le refaire, mais c'est une logistique particulière. »* Ensuite, les expositions sont regroupées à SudExpo, mais *« on manquait de recul »* pour apprécier les clichés. Alors, depuis

l'Humain et l'Urbain de Marie-Christine Brabant.

la 10e édition, c'est organisé dans les 4 000 m² de La Fabrique Normant. Et depuis trois éditions, la peinture et la sculpture se sont jointes à la photographie.
La commission organisatrice compte des spécialistes qui examinent les demandes des professionnels et des amateurs qui viennent de toute la France et sont parfois reconnus au plan international. L'événement est soutenu par une trentaine de partenaires publics et privés.

Vendredi 12 mai de 10 h à 20 h, le samedi 13 mai de 10 h à 22 h et le dimanche 14 mai de 10 h à 18 h. Entrée libre et gratuite.
https://www.printempsdelaphoto.fr
Facebook : PrinTEMPS de la PHOTOgraphie

Laëtitia Piquet

L'ubérisation du secteur touristique en région Centre-Val de Loire

Désormais, presque toutes les réservations touristiques se font quasi-instantanément via une plateforme numérique telle que Airbnb, Booking.com ou encore Gîtes de France. Zoom sur l'essor de ces plateformes en région Centre-Val de Loire, pas au goût de certains hôteliers.

© Freepik

Certains en région Centre-Val de Loire ont décidé de mettre leur logement sur l'une de ces célèbres plateformes. C'est le cas par exemple de Sophie Ladylou qui, en décembre 2019, a mis la dépendance de sa maison sur Airbnb dans l'idée d'obtenir un complément de revenu. Elle est devenue depuis ambassadrice de la communauté Airbnb en Indre-et-Loire, une *« région touristique splendide »* selon ses mots. *« Passer par une plateforme est plus sécurisant »*, poursuit-elle. Airbnb propose notamment une assurance pour le voyageur et l'hôte. *« S'il y a une dégradation dans le logement, l'hôte est remboursé. »*

Davantage de réservations par internet

Le réseau Gîtes de France observe également un engouement, notamment concernant le nombre de demandes d'agrément qui continue d'augmenter. Côté clients, *« la chambre d'hôte vient pallier le manque d'hôtels en zone rurale »*, explique Ludovic Duris, responsable des agences Gîtes de France dans le Loiret et dans l'Indre depuis quinze ans. Les voyageurs réservent davantage via le site web Gîtes de France. La marque dispose d'un site web national où le client peut réserver partout en France, mais aussi d'un site web pour chaque département. *« 66% des réservations se font par internet, poursuit Ludovic Duris. Il y a aussi un fort taux de clientèle d'affaires dans le Loiret et en Eure-et-Loir : entre 20 et 40%, contre seulement 10% pour le Cher ou l'Indre. »*

Selon une étude menée par EY Parthenon en coopération avec Booking.com auprès de 600 hôteliers européens, 96% des hôteliers pensent que les plateformes en ligne leur permettent de gagner en visibilité auprès des clients du monde entier. 91% affirment qu'elles leur permettent d'obtenir plus de réservations. 88% déclarent qu'elles leur permettent d'augmenter leur taux d'occupation tout au long de l'année.

Payer par internet, mais payer plus cher

Face à ces plateformes de plus en plus envahissantes, certaines communes françaises ont limité le nombre ou ont même interdit les locations types Airbnb. En région Centre-Val de Loire, aucune n'a fait ce choix. Pour certains hôteliers, ces plateformes constituent une concurrence déloyale par rapport au monde de l'hôtellerie. Ce dernier est contraint de s'adapter. *« Les plateformes sont à combattre,* fustige Jean-Marie Gervais, Président de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie d'Indre-et-Loire (UMIH 37). *Les hôteliers sont obligés d'être sur ces plateformes car la plupart des clients passent par internet. Le problème, c'est la commission prélevée à chaque réservation. Les prix augmentent et le client est le grand perdant. La puissance financière des plateformes est telle que nous ne sommes pas assez forts par rapport à eux. »* Même son de cloche du côté d'Isabelle Antoncic, vice-présidente de l'UMIH 37 : *« L'hôtelier n'a pas les mêmes obligations qu'un particulier. Le niveau de sécurité peut être différent par exemple. Rien n'est contrôlé ! Soit on n'a pas de visibilité, soit on paye une commission. On n'a pas le choix ! Les prix sont différents sur les plateformes et en direct. On incite à réserver en direct car le client paye moins cher quand il nous appelle directement. »*

© Freepik

Maxence Yvernault

Rémi FACILITE VOS DÉPLACEMENTS VERS LES CHÂTEAUX DE LA LOIRE !

Découvrez toutes nos offres sur
www.remi-centrevaldeloire.fr

LA RÉGION ORGANISE VOS DÉPLACEMENTS
EN CENTRE-VAL DE LOIRE
www.remi-centrevaldeloire.fr

Rémi | Centre-Val de Loire
RÉSEAU DE MOBILITÉ INTERURBAINE

SNCF VOYAGEURS

Amplitude Automobiles Blois
5, rue de l'Azin
41000 Blois
02 54 50 40 40

Exemple pour une BMW 218i Active Tourer M Sport + Pack Premium. 36 loyers linéaires : 490 €/mois. Location Longue Durée sur 36 mois et pour 30000 km incluant l'entretien et l'extension de garantie. Assurance perte financière à souscrire par l'intermédiaire de BMW Finance ou auprès de l'assureur de votre choix, sous réserve d'en justifier auprès de BMW Finance. Offre réservée aux particuliers pour toute commande d'une BMW 218i Active Tourer M Sport + Pack Premium dans les concessions participantes avant le 30/06/2023 sous réserve d'acceptation par BMW Finance, SNC au capital de 87 000 000 € - RCS Versailles 343 606 448, inscrit à l'ORIAS sous le n°07 008 883. Depuis le 01/09/2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO_2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. *Hors pièces d'usure
Modèle présenté : BMW 230e Active Tourer M Sport avec options à 690 €/mois.

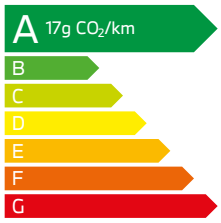

Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo #SeDéplacerMoinsPolluer